DES SYNDICATS EXIGENT LE GEL DE LA VACCINATION

LES POUVOIRS PUBLICS ACCULÉS

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3029 | Mercredi 8 mars 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PRÉSIDENCE DE LA FAF

RAOURAOUA NE SERA PAS CANDIDAT

Page 24

8 MARS : ÉGALITÉ HOMME-FEMME

BEAUCOUP RESTE À FAIRE

Page 4-5

MIDI LIBRE FÊTE SES 10 ANS

Le 8 mars 2007 un nouveau quotidien, Midi Libre, venait enrichir le paysage médiatique. Aujourd'hui dix ans ont passé et le journal tient toujours le cap. L'équipe qui le compose - journalistes, correcteurs, personnel technique - fidèle au poste, s'efforce de livrer chaque jour un produit correct en donnant de son temps et de sa sueur bien décidée à pérenniser son quotidien avec une seule devise "L'info rien que l'info" : rapporter les faits tels qu'ils se déroulent dans nos villes et dans l'Algérie profonde. Le temps passe, de l'eau a coulé sous les ponts, mais le journal, lui, fait son petit bonhomme de chemin. Plusieurs personnes sont depuis parties, d'autres sont toujours là et les portes du journal sont ouvertes pour les nouvelles recrues. Une nouvelle génération essaye, tant bien que mal, de faire face à la crise financière qui secoue plusieurs médias. Le journal a ainsi fait son petit bonhomme de chemin et nous vous donnons rendez-vous encore une fois ce 8 mars 2017. Bon anniversaire Midi Libre, longue vie au journal et à son équipe ! Et pour ne pas faillir à la tradition de cette date symbolique à plus d'un titre, Midi Libre souhaite bonne fête à "ses femmes" et à toutes les femmes où qu'elles soient.

Repères %

5 ministres du gouvernement Sellal candidats aux législatives du mois de mai.

29 kg de kif traité saisis dans la wilaya de Naâma et 2 dealers arrêtés.

443 affaires criminelles et délictuelles traitées dans la wilaya de Mostaganem.

LES ATHLÈTES D'ALGER RAFLENT TOUT AU TOURNOI INTERNATIONAL DE RAFLE

Les joueurs et joueuses des clubs d'Alger de rafle ont dominé les compétitions du tournoi international qui s'est clôturé dimanche soir, à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie d'Aïn-Bénian (avec les différentes finales (simple, doublette et triplette). Le tournoi, baptisé "Alger la Blanche", a enregistré la participation de 70 athlètes de 9 pays : Algérie, Libye, Turquie, France, Mali, Burkina Faso, Cameroun, Niger et l'Italie. Dans l'épreuve par équipes, le titre est revenu à l'Algérie avec 2 médailles d'or, 2 argent et 1 bronze, devant la Libye, la France et la Turquie. Dans l'épreuve de triplette, la médaille d'or a été remportée par le trio algérien Ahmed Triaki-Ali Maazouz-Sif El Islam Belhouchette, vainqueur devant une autre triplette algérienne. Pour leur part, les sœurs Aissioui Lamia et Amel ont offert à l'Algérie le titre de l'épreuve du double, devant la France et une autre doublette algérienne, alors que le sacre en simple est revenu à la Libye, devant l'Algérie et l'Italie. L'Algérie était représentée au

tournoi international de rafle avec les clubs du Nadi Chabab Sahel El Marsa (JSM), Mouloudia Bordj El Bahri (MBB), Nadi Amel Rouiba (NAR), Panoramic Ain Taya, Oussoud Bordj El Bahri (OBB) et Chabab Riadi El Djazair Chati (CREC).

UNE COMMISSION CHARGÉE DE LA SANTÉ MENTALE EN MILIEU SCOLAIRE ?

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué que son département est prêt à apporter le soutien nécessaire pour la création d'une commission nationale pour la prise en charge de la santé mentale en milieu scolaire à la lumière des expériences de prise en charge du cancer, du trouble du spectre de l'autisme et du diabète. Il a souligné que la commission se chargera, avec ses partenaires, des secteurs de l'éducation nationale, de la solidarité nationale, et de la Sûreté nationale et avec le concours de psychologues et des imams, d'identifier les causes du phénomène de violence en milieu scolaire. Le ministre a appelé les associations de parents d'élèves, au niveau des établissements scolaire,s et les responsables de l'Éducation nationale et des autres secteurs à organiser des assises et des débats autour de ce fléau et à ouvrir le dialogue avec les élèves, les enseignants et les psychologues pour une meilleure appréhension du phénomène. Boudiaf a expliqué "*qu'ouvrir le dialogue à travers cette commission nationale, avec les différents partenaires permettra d'identifier les causes de la violence en milieu scolaire, de la propagation de la toxicomanie et autres fléaux sociaux qui menacent la société d'autant que l'Algérie assiste à de profonds changements que nous devons accompagner, avec une approche visionnaire*".

5 NOUVEAUX COMPLEXES DE PRODUCTION OPÉRATIONNELS EN AVRIL

Cinq nouveaux complexes de production entreront en service dans la wilaya d'Oran en avril prochain. Dans une déclaration à la presse, organisée en marge de l'ouverture de la 5e édition du Salon international des industries agroalimentaires (Siag) au Centre des Conventions d'Oran (CCO), le wali d'Oran a souligné que ces nouveaux complexes impulseront, indubitablement, une nouvelle dynamique à l'économie nationale, contribueront à la réduction de la facture des importations et à la création de centaines de postes d'emploi. Il s'agit du complexe de production d'antibiotiques de la Société algérienne des médicaments (Sophal) dans la commune de Hassi-Ben-Okba, d'un complexe sidérurgique de la société turque "Tosyali", d'un autre de production de canalisations relevant du groupement des travaux publics à Bethioua, d'un complexe de production du sucre du groupement "Berrahal" et d'un complexe avicole réalisé par le groupe Meziane dans la commune de Tafraoui. La capitale de l'Ouest algérien connaît une grande attractivité des investisseurs et une demande importante d'investissement qui dépasse l'offre. 17 micro zones d'activités ont été créées dans les deux dernières années à travers les communes de la wilaya et sont actuellement en cours d'aménagement.

Dixit

HOUDA-IMANE FARAOUN

"Algérie Poste, qui accumule plus de 50 milliards de dinars de créances a encaissé plus de 13 milliards de dinars de ces dettes en une année."

IL VEND SON... CERCUEIL SUR LE BON COIN

Sur le site de petites annonces en ligne Le bon coin, un Lillois a mis en vente un cercueil pour personnes aux jambes écartées.
Sa particularité est donc d'avoir un emplacement pour des jambes écartées. L'annonce prévient que le cercueil n'entre ni dans un four, ni dans un corbillard, ni dans un caveau traditionnel et qu'il risque de rencontrer des difficultés pour passer les portes. Le vendeur serait un artiste lillois et le cercueil, mis en vente est une pièce créée en 2014. Dans le book de sa société où il présente son travail, l'artiste expliquait : "Outre le pied de nez aux conventions funéraires, l'œuvre est une question ouverte quant aux libertés individuelles et à la personnalisation de notre mort". Bref, c'est de l'art.

A VENDRE... CASQUES DE POLICIER

C'est une drôle de vente aux enchères que propose la commune de Bollène dans le Vaucluse. Comme le rapporte La Provence sur son site internet, la commune a mis en vente sur le site Agorastore des casques de la police municipale.
Que les potentiels acquéreurs se rassurent : ils n'auraient jamais servi selon la commune. Pour se procurer ce lot de neuf casques, il faut toutefois être un professionnel et débourser la rondelette somme de 433 euros.
Parmi les trésors dont se sépare la commune se trouvent également une tronçonneuse ou encore une télévision.

IL FABRIQUE DES MANCHES DE COUTEAU EN... BOUSE DE VACHE

Un coutelier de Najac a fabriqué un couteau dont le manche est fait en bouse de vache de l'Aubrac. Curieux de tous les matériaux, Régis Najac n'a pas hésité à utiliser cette "matière première" pour ce couteau hors du commun. "D'habitude je travaille des produits nobles comme l'ivoire mais quand une de mes entreprises fournisseuses, m'a proposé cette bouse de vache séchée, j'ai sauté sur l'occasion.
Le responsable m'a expliqué qu'un client lui avait ramené cette matière. Cela m'a plu car c'est, contre toute attente, assez joli". Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce couteau n'a pas d'odeur...

DES SYNDICATS EXIGENT LE GEL DE LA VACCINATION

Les pouvoirs publics acculés

Que se passe-t-il dans les établissements scolaires ? Ces derniers sont, en effet, sens dessus-dessous depuis trois jours déjà.

PAR KAMAL HAMED

La campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole, lancée avant-hier lundi et qui doit se poursuivre jusqu'au 16 mars, a suscité une grande confusion et une méfiance, pour ne pas dire un rejet, de la part notamment des élèves et de leurs parents. Les pouvoirs publics, à travers les ministères de la Santé et de l'Éducation nationale, sont dans une très peu confortable posture et leurs explications et justifications n'arrivent pas à convaincre grand-monde.

C'est dans ce climat ambiant que des syndicats du secteur de l'Éducation montent au créneau en pointant du doigt le ministère de tutelle lui reprochant d'avoir très mal géré cette sensible opération et d'être, par voie de conséquence, à l'origine de cette confusion et de cette débandade. En tout cas le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Éducation (Cnapeste) n'a pas manqué de fustiger les deux ministères cités plus haut en leur demandant carrément le gel de cette campagne de vaccination.

Dans la déclaration rendue publique hier, et signée par son chargé de la commnication et de l'information, ce syndicat appelle donc au gel de la campagne de vaccination et l'entame d'une campagne nationale d'information et de sensibilisation avec l'utilisation de tous les moyens disponibles à l'effet de garantir une information viable à même de préserver l'équilibre psychologique des élèves et la tranquillité des parents.

"*Nous avons suivi avec étonnement ce qui se passe dans et en dehors des établissements de l'Éducation suite à l'annonce surprise de l'entame de cette campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole sans préparation préalable accompagnant l'opération par les instances concernées*" estime ce syndicat dans sa déclaration. Tout en considérant que cette opération a suscité étonnement, confusion et mécontentement chez les élèves et leurs parents créant ainsi une situation anormale.

Le Cnapeste fustige aussi ceux qui ont imposé aux parents d'élèves la signature d'un formulaire dans lequel ils s'engagent à assumer leurs responsabilités en cas de refus de cette vaccination.

Une donne qui constitue une première ce d'autant, écrit encore le Cnapeste, qu'il "*existe une direction centrale au ministère de l'Éducation chargée du suivi de ce genre d'opérations ainsi que des unités de détection au niveau national*". D'où l'interrogation du syndicat sur les raisons qui ont poussé à la création de ce climat à quelques jours seulement des examens scolaires.

Autant dire que c'est un réquisitoire contre les pouvoirs publics qui ont terriblement failli dans la gestion d'une simple opération de vaccination.

Une opération qui a créé une véritable cacophonie poussant une partie des parents d'élèves à la rejeter car craignant pour la santé de leurs enfants.

Le ministère de la Santé a bien essayé de rassurer sur cette opération mais n'a pas manqué, en parallèle, de dégager sa responsabilité s'agissant des fameux formulaires présentés aux parents d'élèves "*ce sont des documents de provenance douteuses, remis aux parents d'élèves par des agents de la santé sans aucune autorisation*" s'est justifié le chargé de communication du ministère de la Santé en précisant que ces documents "*contiennent de fausses informations selon lesquelles les parents devaient signer leur accord pour la vaccination. Ce qui n'est pas du tout prévu.*

Ce type de comportement, a créé de la suspicion, nous sommes en train de suivre cette situation de près."

D'ailleurs une enquête a été ouverte sur cette question des formulaires.

Le ministère de l'Éducation a, de son côté, tenu à rassurer les parents d'élèves en refusant, toutefois, de faire marche arrière puisque la campagne de vaccination ne va pas s'arrêter. C'est dire que l'appel du Cnapeste risque de ne pas trouver un écho favorable.

Pendant ce temps les parents d'élèves vont avoir du mal à voir plus clair.

K. H.

GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS FRANÇAIS

Air Algérie annule six vols sur Paris

PAR INES AMROUDE

Air Algérie a annoncé hier l'annulation de six vols prévus, aujourd'hui, sur les deux aéroports de Paris, Orly et Roissy. Il s'agit de quatre vols sur l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaule (AH 1002, AH 1003, AH 1214, AH 1215) et deux vols sur l'aéroport d'Orly (AH1010 et AH1011), a précisé la compagnie aérienne nationale dans un communiqué.

Air Algérie prévient ses passagers que "*des perturbations sont observées sur les vols vers l'Europe aussi, en raison du survol du territoire français*", et demande à ses clients de contacter son call center au 021 98 63 63 pour obtenir des informations sur leurs vols.

La compagnie confrontée au "problème majeur" de fuite des pilotes

En marge de l'Assemblée générale, le président du Syndicat des pilotes d'Air Algérie, Karim Seghouane, a déclaré que le problème majeur auquel la compagnie aérienne nationale est confrontée, est le départ de ses pilotes de ligne vers d'autres compagnies internationales.

Cependant, il estime que la société souffre de lacunes dans sa gestion et appelle à l'application des textes et le lancement d'un dialogue transparent et franc entre le syndicat et les responsables de la compagnie.

Au regard des difficultés que traverse actuellement Air Algérie, le syndicat des pilotes de ligne algériens (SPLA) a mis en avant également la nécessité d'un dialogue en vue de les aplanir.

De fait, Le président du syndicat, Karim Seghouane, a déclaré en marge d'une assemblée générale que " *le SPLA plaide pour l'application des textes et le lancement d'un dialogue franc et transparent ainsi que l'association du syndicat dans le processus de développement de la compagnie.*"

Dans ce sens, le même responsable a plaidé pour une règlementation nationale des pilotes pour la promotion de ce métier et la préservation de leurs acquis sociaux. Selon lui, le départ des pilotes vers d'autres entreprises étrangères et la concurrence au niveau international constituent les principales difficultés auxquelles fait face actuellement Air Algérie.

De même qu'il a relevé la nécessité de mettre en place "*«une politique de gestion rigoureuse et de méthodes managériales strictes au sein de la compagnie*", soutient-il.

Pour sa part, le président du Syndicat national des techniciens de la maintenance aérienne (SNTMA) Boutoumi Ahmed, a regretté la non-exploitation du service de la maintenance bien que celle-ci puisse représenter "*une source de revenus pour l'État*", a-t- il précisé.

"*Des mesures seront prises dans un futur proche et qui auront un impact positif sur le processus de développement de la compagnie*", a promis de son côté, le représentant du DG par intérim d'Air Algérie, Charef Mohamed.

I. A.

SURVEILLANCE ES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Participation massive de la Ligue arabe

Un accord définissant le cadre juridique de la mission des observateurs de la Ligue arabe durant les prochaines législatives a été cosigné hier au Caire par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, et le secrétaire général de l'organisation panarabe, Ahmed Abou El Gheit.

A cet effet, la Ligue arabe participera massivement à la surveillance des élections législatives, prévues pour le 4 mai prochains, en déployant un nombre imposant d'observateurs, a affirmé Abou el Gheit,qui n'a pas manqué, à cette occasion de saluer les réformes constitutionnelles initées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

R. N.

PLUS DE 9 QUINTAUX DE PRODUITS CHIMIQUES DÉCOUVERTS À BOUMERDÈS ET TIZI-OUZOU

Destinés à la fabrication d'explosifs

Près de 10 quintaux de produits chimiques servant dans la fabrication d'explosifs ont été découverts avant hier lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les wilayas de Boumerdès et Tizi-Ouzou,a indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité, menée hier 6 mars 2017, par les forces de l'ANP, dans la ville de Dellys, wilaya de Boumerdès (1ère Région militaire), des détachements de l'ANP ont découvert 9 quintaux et 90 kilogrammes de produits chimiques servant dans la fabrication d'explosifs, enfouis dans des fûts en plastique à Chaâbet El-Ameur, wilaya de Boumerdès, et à Tizi-Ouzou (1re Région militaire)*", précise la même source.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset (6ème Région militaire), "*19 contrebandiers, 2 véhicules tout-terrain, 6 motos et 3 marteaux piqueurs*", ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "*ont arrêté 14 immigrants clandestins de différentes nationalités à Adrar (3e Région militaire) et Tlemcen (2e Région militaire)*", conclut le MDN.

R. N.

LA FEMME ALGÉRIENNE ET LE CODE DE LA FAMILLE

33 ans, barakat !

Le code de la famille qui a été adopté le 9 juin 1984 par l'Assemblée populaire nationale, regroupe les règles qui déterminent les relations familiales en Algérie. Ce code inclut des éléments de la charia soutenue par des islamistes et par des conservateurs. Les féministes et les partis de gauche critiquent ce code et se concentrent en particulier sur les conditions de vie imposées aux femmes et qui dénient la pleine égalité entre les sexes, notamment en matière de mariage, de divorce ou de tutelle des enfants.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le code a ainsi été fortement contesté dès sa promulgation par les féministes, dont Fettouma Ouzeguane, Akila Ouared, Zhor Zerari, Zohra Drif, avocate et sénatrice (et épouse de Rabah Bitat), ou Louisa Hanoune ainsi que par une partie de la population algérienne, qui est contre la modification de certaines règles qui conditionnent la polygamie.

Après deux tentatives avortées à la suite d'un fort rejet de la population, en 1966 et, sous l'impulsion de Boualem Baki en 1981, une première version du code de la famille est adoptée en 1984. Ce code est en régression théorique par rapport à la Constitution de 1976, et notamment ses articles 39 à 42 :

Article 39 : *"Les libertés fondamentales et les droits de l'homme et du citoyen sont garantis.*

Tous les citoyens sont égaux en droits et en devoirs. Toute discrimination fondée sur les préjugés de sexe, de race ou de métier, est proscrite."

Article 40 *: "La loi est la même pour tous, qu'elle protège, qu'elle contraigne ou qu'elle réprime."*

Article 41 *: "L'État assure l'égalité de tous les citoyens en supprimant les obstacles d'ordre économique, social et culturel qui limitent en fait l'égalité entre les citoyens, entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous les citoyens à l'organisation politique, économique, sociale et culturelle."*

Article 42 : *"Tous les droits politiques, économiques, sociaux et culturels de la femme algérienne sont garantis par la Constitution."*

Il relègue la femme au statut de mineure, légalise la polygamie qui concerne environ 1 % de la population, et permet à l'homme, en cas de divorce, de conserver le domicile sans avoir à assurer l'entretien de sa famille.

En 2005, après trois années de débats, ce code est légèrement modifié. Contrairement aux attentes des féministes et aux recommandations de la Commission nationale ayant étudié sa réforme, le wali, tuteur lors du mariage est conservé, afin de ne pas heurter les hommes ressentant sa suppression comme une mise à l'écart du mariage.

La polygamie est soumise à l'assentiment de la première femme, et le code impose à l'époux d'assurer le logement des enfants, qui sont désormais confiés à la mère.

L'histoire du mouvement des femmes algériennes contre le code de la famille est retracé dans un ouvrage récent de Feriel Lalami.

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a décidé que le

code de la famille devait être révisé *« conformément à l'esprit des droits de l'homme et de la charia »*.

Les réactions des partis politiques sont nuancées par rapport à cette annonce.

Lachhab, la représentante du parti islamiste El Islah déclare lors d'une conférence de presse : *"Nous nous opposons à ces amendements qui sont contraires à la charia et qui sont par conséquent contraires à l'article 2 de la Constitution".*

Nouria Hafsi du Rassemblement national démocratique (RND) avait affirmé que *"Ces timides amendements proposent une lecture moderne de la charia. Les droits de la femme sont enfin reconnus par la loi".*

Quant aux associations féministes et aux partis de gauche, ils demandent l'abrogation du code.

Cette révision a touché plusieurs aspects en renforçant les droits de la femme. Elle a touché les *"dispositions les plus débattues au sein de la société et pour lesquelles il est difficile d'obtenir un consensus",* principalement le mariage et sa dissolution, ce qui explique le choix de la promulgation par la voie de l'ordonnance présidentielle, qui a permis d'éviter les blocages au Parlement.

La révision a introduit dans le code de la famille une notion qui n'existait pas dans la précédente mouture : la volonté de chacun des futurs conjoints de s'engager dans une union matrimoniale.

La révision a également mis fin à la différence de l'âge minimum légal de mariage entre sexes.

Cet âge a été uniformisé à 19 ans, l'âge de la majorité légale.

À la suite de cette révision, le rôle du wali de la future épouse a été limité à celui de simple représentant, alors qu'il avait le pouvoir de refuser ou accepter le mariage de la future épouse auparavant.

Par ailleurs, la réforme a restreint la polygamie en la limitant à des cas précis tels que le handicap de la première épouse ou son incapacité à procréer, et en la soumettant à l'autorisation d'un juge après consultation de cette dernière.

De plus, la réforme a supprimé l'obligation aux femmes mariées voulant voyager à l'étranger d'avoir une autorisation de sortie du territoire signée par l'époux. Elle a instauré également la possibilité aux femmes divorcées de signer l'autorisation parentale de sortie du territoire pour leurs enfants mineurs pour qu'ils puissent voyager à l'étranger, alors que seul le père pouvait émettre cette autorisation auparavant.

La filiation et la transmission de la nationalité algérienne ont été modifiées.

L'art. 44 établit la reconnaissance de maternité, ce qui permet à la mère célibataire de reconnaître son enfant et de lui transmettre son patronyme. De manière générale, en effet, la filiation est exclusivement patrilinéaire et d'ordre juridique (le droit algérien ne reconnaissait que la filiation légitime).

Par ailleurs, les femmes peuvent désormais transmettre la nationalité algérienne à leurs enfants nés de mariages avec des étrangers.

Enfin, à l'instar de la réforme de la Moudawana au Maroc, l'expertise scientifique (test de paternité, par analyse de sang ou test ADN) est désormais acceptée : l'article 40 du code algérien permet au juge de *"recourir aux moyens de preuves scientifiques en matière de filiation".* Cependant, le droit au respect de l'intégrité physique garanti par la Constitution (art. 34) peut permettre au sujet de refuser cette analyse.

Anticonstitutionnalité

Même après les amendements du code la famille de février 2005, certains affirment que quelques articles contreviendraient toujours à l'article 29 de la Constitution algérienne qui prévoit l'égalité devant la loi *"sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de tout autre condition ou circonstance personnelle ou sociale".*

Ainsi, l'article 93 du code continue à imposer que le tuteur testamentaire soit musulman.

Le nouvel article 32 n'annule plus le mariage en cas d'apostasie mais la considère toujours comme un empêchement au mariage.

De même, un apostat ne peut hériter d'un parent musulman selon l'article 138.

Les critiques contre le code de famille sont nombreuses

Pour la comédienne Nadia Kaci, coauteure de *Laissées pour mortes,* le lynchage des femmes de Hassi Messaoud, le statut de *"mineure à vie"* des femmes est l'une des deux causes — avec le discours intégriste musulman— qui expliquent que ces cas de lynchage et autres violences aient pu se produire dans une relative impunité. En somme dans l'Algérie de 2017, la femme algérienne ne dispose toujours pas du droit de contrôler sa propre destinée. Aujourd'hui, la femme a encore besoin d'un tuteur (son père, un proche ou n'importe quel autre homme) lorsqu'elle désire se marier. Alors qu'il est explicitement indiqué que le père est le tuteur de ses enfants mineurs, la mère ne peut se suppléer au père qu'en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, seulement dans les actes à caractère urgent.

Alors que l'homme peut divorcer de façon unilatérale, la femme ne peut se séparer de son conjoint sans l'accord de ce dernier qu'en moyennant le versement d'une somme d'argent *"*el khôl*"*. En d'autres termes, la femme doit payer pour obtenir sa liberté. Si la femme ose se remarier, elle perd automatiquement le droit de garde sur ses enfants.

Les exemples de discrimination envers la femme établis par le code de la famille sont encore nombreux. En conséquent, faute de pouvoir l'abroger, la révision du code de la famille était et reste nécessaire afin d'atténuer ses effets pervers.

Les valeurs constitutionnelles d'égalité et de non-discrimination auraient dû et doivent en être les fondements pour consacrer plus d'égalité et plus de justice dans les relations entre membres d'une même famille. En attendant, la femme algérienne devra s'efforcer à continuer de survivre dans son pays, en dépit d'un gouvernement qui l'a abandonnée. **C. A.**

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

Beaucoup reste à faire

A l'instar de tous les pays du monde, l'Algérie célèbre aujourd'hui la journée mondiale de la femme.

PAR IDIR AMMOUR

Au fil du temps, cette date du 8 mars, a fini dans la culture populaire par être associée à la femme, donnant lieu à un rituel oscillant entre dénonciation populiste du sort réservé aux femmes et l'insistance sur les avancées enregistrées en matière d'émancipation féminine. C'est un rituel où souvent se lit, sous la profusion du folklore et les hommages, le sentiment d'accablement et de résignation coupable du fait qu'on ait rien entrepris pour améliorer la situation des femmes jusqu'au jour d'aujourd'hui. Tandis qu'autour de nous, le monde se métamorphose ! Selon certains, *"l'Algérie a réalisé un saut remarquable en matière de participation de la femme dans la vie politique et économique"*... quant à d'autres, le combat pour ses droits et son émancipation bute encore sur de multiples obstacles.

Cynisme ou optimisme ? Plusieurs questions s'imposent et se rapportent toutes à la valeur que représente cette journée pour la femme. A l'occasion, il est bon de dresser le bilan et surtout dénoncer les déboires que subit le gent féminine. Santé, justice, éducation, sûreté nationale, université, la femme y occupe, de plus en plus, une place importante dans tous les secteurs en l'espace de quelques années. En dehors du syndicalisme et de la politique où elle fait une timide apparition, notamment à l'Assemblée populaire nationale et au Sénat où la parité à laquelle le chef de l'État a appelé, est très loin d'être réalisée, la femme est présente, pratiquement, dans tous les secteurs de la vie active. Selon les statistiques en vigueur, près de 60 % des fonctionnaires de l'éducation appartiendraient à la gent féminine.

Dans le secteur de la justice, les femmes magistrates seraient, aussi, majoritaires.

La femme trône également, dans le secteur de la santé, spécialement le corps paramédical devenu pour elle presque une chasse gardée. Autre indice, témoin de la percée de la femme, sa présence en force à l'Université où, là aussi, on parle d'*"hégémonie"* si l'on se fie aux 60 % d'universitaires femmes qui la fréquenteraient.

Malgré ces quelques victoires obtenues sur le plan professionnel et scolaire, beaucoup reste à faire.

D'abord, dans le cadre de l'égalité entre les deux sexes, puis dans celui de la lutte contre la violence dont sont victimes les femmes.

Ce combat est depuis quelques années, devenu une priorité pour la femme algérienne.

La violence est un phénomène de plus en plus répandu dans notre société. C'est le temps où la presse réserve ses manchettes à tous les rapports traitant de la question, appuyés des statistiques détaillant et quantifiant la maltraitance dont les femmes sont l'objet.

Tout se passe comme si le code de la famille ne les concernait pas. Mais se tourner vers les femmes au foyer entraîne inévitablement qu'on évoque la face cachée de l'iceberg.

De ce côté-ci, sont tapis l'analphabétisme, le code de la famille et tous les immondices de la vie sociale : enfance abandonnée, mères célibataires, garde de l'enfant, vagabondages, SDF, répudiation, etc.

Les centres d'accueil des enfants orphelins ou abandonnés, témoignent encore d'une réalité amère.

I. A.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Une initiative du mouvement socialiste

PAR KAHINA HAMMOUDI

La Journée internationale des femmes fête ses 107 ans. Ses origines reposent en réalité sur un mythe. Françoise Picq, historienne, l'a "démasqué" dès la fin des années 70 : *"À l'époque, toute la presse militante, du PCF et de la CGT, comme celle des "groupes femmes" (Ces groupes constituèrent la tendance "lutte des classes" du MLF) du Mouvement de libération des femmes, relayée par les quotidiens nationaux, écrivait que la Journée des femmes commémorait le 8 mars 1857, jour de manifestation des couturières à New York."* Or cet événement n'a jamais eu lieu ! *"Les journaux américains de 1857, par exemple, n'en ont jamais fait mention"*, indique Françoise Picq. Et il n'est même pas évoqué par celles qui ont pris l'initiative de la Journée internationale des femmes : les dirigeantes du mouvement féminin socialiste international.

Car c'est un fait, *"c'est en août 1910, à la IIe conférence internationale des femmes socialistes, à Copenhague, à l'initiative de Clara Zetkin, militante allemande, qu'a été prise la décision de la célébrer"*, ajoute l'historienne. La date du 8 mars n'est pas avancée, mais le principe est admis : mobiliser les femmes *"en accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat dotées de la conscience de classe"*.

La Journée des femmes est donc l'initiative du mouvement socialiste et non du mouvement féministe pourtant très actif à l'époque. *"C'est justement pour contrecarrer l'influence des groupes féministes sur les femmes du peuple que Clara Zetkin propose cette journée"*, précise Françoise Picq.

"Elle rejetait en effet l'alliance avec les "féministes de la bourgeoisie". Quelques années plus tard, la tradition socialiste de la Journée internationale des femmes subit le contrecoup du schisme ouvrier lié à la IIIe Internationale.

C'est en Russie que la Journée des femmes connaît son regain : en 1913 et en 1914, la Journée internationale des ouvrières y est célébrée, puis le 8 mars 1917 ont lieu, à Petrograd (aujourd'hui Saint-Petersbourg), des manifestations d'ouvrières que les bolcheviques désignent comme le premier jour de la révolution russe. Une nouvelle tradition est instaurée : le 8 Mars sera dès lors l'occasion pour les partis communistes de mobiliser les femmes.

Après 1945, la Journée des femmes est officiellement célébrée dans tous les pays socialistes (où elle s'apparente à la fête des mères !).

Mais alors comment est né le mythe des couturières new-yorkaises ? *"C'est en 1955, dans le journal* L'Humanité, *que la manifestation du 8 mars 1857 est citée pour la première fois"*, explique Françoise Picq.

Et l'origine légendaire, relayée chaque année dans la presse, prend le pas sur la réalité.

"Selon l'une de mes hypothèses, poursuit-elle, *Madeleine Colin, qui dirige alors la CGT, veut l'affranchir de la prédominance de l'UFF(Organisation féminine dirigée par des communistes) et du Parti communiste pour qu'elle suive ses propres mots d'ordre lors du 8 mars. La célébration communiste de la Journée des femmes était devenue trop traditionnelle et réactionnaire à son goût… "* Et c'est pourquoi, en se référant aux ouvrières américaines, elle la présente sous un nouveau jour : celui de la lutte des femmes travailleuses…

K. H.

JE M'APPELLE AMIRA MERABET ET J'AI ÉTÉ BRÛLÉE VIVE !

Je suis Amira Merabet… j'ai été brûlée vive… par un diable humain dont la haine envers la femme en moi ne lui donna pas seulement l'envie de me tuer… mais de me brûler vive en commençant par défigurer mon visage et brûler tout mon pauvre et faible corps par la suite… ne vous inquiétez pas, je suis juste morte… et il est juste en fuite… Que faire ! Dénoncer le féminicide… ou dénoncer le silence d'une société sans voix devant un crime si crapuleux, juste parce que crapuleux pour elle devient droit et nature quand on est un homme…

Assassinée dans l'insouciance… Assassinée avec la bénédiction des médias silencieux de mon pays… assassinée devant les yeux de ma société qui s'en fout… ma société qui trouve que le fait qu'une femme quitte son mec est un acte plus grave que celui commis par mon bourreau… Mon bourreau est moins jugé que Ikram… Mon bourreau m'a juste brûlée vive… j'ai souffert... j'ai été défigurée, agressée, violentée, traumatisée… hospitalisée puis amputée… et au final… juste morte… tout celà avec la bénédiction de ma société qui a plus réagi contre la décision de rupture d'une femme, que contre mon cruel assassinat… Car moi et elle dans ma société soit on occupe le siège de l'accusé et du coupable, soit rien… juste rien. Je suis Merabet Amira… J'avais 34 ans… je suis d'El- Khroub de Constantine, c'est là-bas que j'habitais… c'est là-bas que je travaillais… c'est là-bas que mon bourreau m'a piégée… c'est là-bas que j'ai été hospitalisée… c'est là-bas qu'à mes blessures j'ai succombé… et c'est aussi là-bas qu'en ce triste 6 septembre 2016 je suis enterrée sans même pas que la quasi totalité de ma société ne dénonce ce que que j'ai subie... J'ai subi une atroce torture avant de succomber à mes blessures… une torture peut-être moindre finalement face à la torture de ma société misogyne… qui ne voit en moi qu'un être mis tout le temps en examen, et dont la seule mission et de ne pas décevoir les principes d'une société misogyne, patriarcale et surtout injuste. Rejoindre feu Razika Cherif dans la liste des femmes victimes d' agressions faites aux femmes, pour ma société est plus souhaitable que de rejoindre une femme libre qui souhaite simplement divorcer…

Je suis Merabet Amira, mon bourreau m'a brûlée vive, il a pris la fuite… et ne vous inquiétez pas en ce qui me concerne… car moi dans votre silence je suis juste morte…

***A. H.**

****Amel Hadjadj est une jeune fille qui a su exprimer sur sa page facebook la douleur d'avoir perdu Amira Merabet mais aussi celle de toutes les femmes algériennes qui luttent quotidiennement.***

JUMELAGE INSTITUTIONNEL ALGÉRIE-FRANCE-ESPAGNE

Les capacités de la Protection civile renforcées

Le jumelage institutionnel Algérie-France-Espagne portant sur le renforcement des capacités des services de la Protection civile algérienne, a été lancé hier à Alger en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui et de son homologue français Bruno le Roux.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La cérémonie de jumelage portant "Appui au renforcement des capacités des services de la Protection civile algérienne" s'est déroulée à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile à Dar-el-Beïda en présence aussi du secrétaire d'État du ministère de l'Intérieur espagnol Luis Aguilera Ruiz et du chef de la délégation de l'UE en Algérie, John O'Rourke.

Ce jumelage s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

Financé par l'UE à hauteur de 1,5 million d'euros et géré par le ministère du Commerce à travers l'Unité de gestion du programme P3A (UGP3A), ce jumelage participe au processus de renforcement et de modernisation de la Protection civile, service essentiel engagé par le ministère de l'Intérieur, a-t-on expliqué lors de la présentation de ce jumelage.

Il est mis en œuvre par la DG de la Protection civile algérienne et un consortium européen, constitué de la Direction générale de la Sécurité civile et de la Gestion des crises française, en qualité de leader et pour la partie espagnole, de la direction générale de la Protection civile et des urgences.

Lancé pour une durée de 24 mois, il devra permettre de favoriser d'une part, la réalisation d'un objectif spécifique portant sur le renforcement des capacités de la Protection civile dans sa mission de sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement et d'autre part, la réalisation d'un objectif général portant sur le renforcement de la sécurité des populations par l'amélioration qualitative des prestations de la Protection civile.

La mise en œuvre de ce jumelage permettra d'améliorer la prévention des risques et développer la culture du retour d'expérience dans le cycle de gestion des crises, renforcer les capacités opérationnelles des équipes de la Protection civile et améliorer par une formation adaptée la compétence et la cohésion des équipes de la Protection civile, a-t-on encore expliqué. Ce jumelage permettra aussi de renforcer les compétences logistiques dans tous les domaines en tenant compte des aspects environnementaux.

Dans le cadre de ce jumelage, il est prévu outre des audits et expertises guidés, des cycles de formation de haut niveau au profit des cadres supérieurs, l'acquisition de savoir-faire de techniques spécifiques.

Intervenant à l'occasion de la cérémonie de présentation de ce jumelage, Bedoui a indiqué que ce projet s'inscrit dans le sillage de la dynamique visant le renforcement des capacités de la Protection civile et l'amélioration de ses interventions par rapport aux normes et standards internationaux. *"Grâce à ce haut niveau de coopération, la Protection civile algérienne a confirmé, par son professionnalisme et son savoir-faire, toute sa notoriété tant au plan national qu'international"*, a-t-il souligné, réaffirmant *"l'engagement"* de l'Algérie de poursuivre le développement de sa coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la Protection civile avec ses partenaires de l'UE. De son côté, M. Le Roux a mis l'accent sur "*l'excellence"* du partenariat entre l'Algérie et la France.

Noureddine Bedoui et Bruno Leroux.

"Depuis cinq ans, sous l'impulsion de nos deux chefs d'État, nous avons hissé nos relations à un niveau jamais atteint précédemment", a-t-il dit dans son allocution, soulignant que l'Algérie demeure une *"priorité pour l'Europe"*.

Il a ainsi rappelé la solidarité de la France lors des inondations de Bab-el-Oued en 2001 et du séisme de Boumerdès en 2003, de même que l'intervention des sapeurs pompiers algériens pendant le mois d'août 2003 lors des opérations d'extinction des feux de forêt dans le sud de la France.

M. Le Roux a également indiqué que l'Algérie est le premier pays du Maghreb à être associé au mécanisme européen de Protection civile, ce qui permettra, a-t-il dit, de *"développer les échanges d'experts et de bonnes pratiques"*.

Il a estimé que, *"compte tenu de ses efforts, la Protection civile algérienne peut être reconnue aujourd'hui comme l'une des plus performantes dans la Méditerranée et dans le monde"*.

Pour sa part, le directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri a estimé que ce jumelage permettra un accès au mécanisme européen de la Protection civile et exprime aussi la *"volonté commune d'une coopération pérenne"*.

R. R.

PROGRAMME AUSTRO-FRANÇAIS DE BOURSES DOCTORALES

Appel à candidature

PAR RAYAN NASSIM

Un appel à candidature vient d'être lancé dans le cadre du programme algéro-français de bourses en doctorat (Profas B+) au titre de l'année 2017-2018, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les bourses, dont l'appel à candidature s'étale du 6 mars au 6 avril 2017, concernent les doctorants non-salariés en co-encadrement ou en co-tutelle de thèse, a-t-on indiqué de même source.

Dans le cadre d'une finalisation de thèse, le programme Profas B+ propose aux doctorants en co-encadrement de thèse un appui à la formation et à la recherche par l'octroi de bourses de 7 à 12 mois au titre de l'année universitaire 2017-2018, a-t-on expliqué.

Pour les doctorants en co-tutelle de thèse, Profas B+ propose l'octroi de bourses de 7 à 18 mois répartis sur les trois années de doctorat sous forme de séjours de 7 mois minimum par année universitaire. Les candidats recevables à la suite de l'examen de conformité de leur candidature, feront l'objet d'une sélection par un jury mixte d'experts français et algériens, sous la forme d'une évaluation de leur dossier de candidature et d'une audition.

Les candidats sélectionnés se verront attribuer une bourse pour une durée déterminée par le jury et non sujette à prolongation.

Il est précisé que seules les candidatures s'inscrivant dans le cadre de collaborations scientifiques existantes de qualité entre les deux pays, pourront être présentées.

Selon la même source, les candidatures qui seront privilégiées sont celles qui *"proposent une recherche innovante s'inscrivant dans l'une ou plusieurs thématiques comme le développement du numérique, la protection de l'environnement, le développement durable et les questions d'économie et d'emploi"*.

Créé en 1987, Profas est un programme phare de la coopération algéro-française, qui a été rénové et relancé en 2014 sous le nom de Profas B+ qui propose non seulement des bourses, mais aussi des prestations fournies par l'Algérie et la France, notamment via l'opérateur Campus France.

Depuis 2014, Profas B+ a permis à près de 280 boursiers algériens de rejoindre des laboratoires d'excellence en France.

R. N.

TIARET

La maison d'un imam incendiée par des inconnus

Un groupe d'inconnus ont essayé d'incendier la maison d'un imam hier à 3 h du matin, dans la wilaya de Tiaret, at-on appris de sources locales. L'incendie qui s'est déclaré dans le foyer familial de l'imam, qui exerce au niveau de la mosquée Saad-Ibn-Moaad', provoqué par un groupe d'individus dont on ignore le nombre et l'identité, s'est propagé dans la maison et est arrivé jusqu'au couloir qui fait face aux chambres, avant qu'une explosion ne retentisse à l'intérieur de la bâtisse, provoquant la blessure, qualifiée de légère, de l'épouse de l'imam, qui aidait son mari dans sa tentative d'éteindre le feu.

R. N.

BRUNO LE ROUX À ALGER :

"Pour la continuité d'une coopération porteuse d'amitié"

Le ministre français de l'Intérieur, Bruno Le Roux, a plaidé, hier à Alger, pour la continuité d'une coopération bilatérale qu'il juge porteuse d'amitié et d'une *"vision sur l'avenir"* entre l'Algérie et la France, rapporte l'APS.

Le Roux, qui effectue sa première visite en Algérie en tant que ministre de l'Intérieur, a indiqué, à l'issue de son entretien avec son homologue algérien Noureddine Bedoui, que les discussions ont permis de *"faire le point sur le travail qui a été fait"* dans le cadre de la coopération bilatérale. Il est à souligner que la visite du ministre français de l'Intérieur devrait permettre aux deux parties de faire le point sur l'état de la coopération algéro-française et les moyens de la développer davantage, notamment dans le domaine de la protection civile. Dans ce cadre, la visite du ministre sera marquée par le lancement d'un projet de jumelage (P3A) d'appui au renforcement des capacités de la protection civile algérienne, en collaboration avec la France et l'Espagne.

R. N.

LES RÈGLES D'ORIGINE ET LEUR IMPACT SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR EN DÉBAT

Opportunités pour les exportations hors hydrocarbures

La chambre algérienne de commerce et d'industrie organise, en collaboration avec la direction générale des Douanes, une nouvelle édition du séminaire sur les règles d'origine, le 13 mars à Alger.

PAR AMAR AOUIMER

Cette édition aura pour thème "Les règles d'origine et leur impact sur le commerce extérieur de l'Algérie".
"L'objectif de ce séminaire est de promouvoir une meilleure compréhension des règles d'origine et des procédures douanières applicables, de sorte que les exportateurs algériens hors hydrocarbures puissent effectivement bénéficier des opportunités commerciales préférentielles et profiter des avantages substantiels grâce à ces règles", affirment les responsables de la Caci.
Les exportateurs hors hydrocarbures auront l'occasion de bien comprendre les normes et règles régissant le commerce international et pouvoir, ainsi, placer leurs produits sur le marché extérieur.
Les exportateurs de produits agroalimentaires auront, donc, la possibilité d'accroître leurs opportunités de percer davantage sur le marché international, notamment dans les pays africains subsahariens où les marchandises portant le label algérien sont bien prisées par les populations locales.
Mais les exportateurs nationaux, aussi bien publics que privés, peuvent chercher d'autres créneaux pour commercialiser leurs produits dans certains pays européens et même aux Etats-Unis d'Amérique où ils bénéficient d'importantes facilitations administrativs et douanières octroyées par l'administration américaine. Il est primordial de bien respecter les règles d'origine, notamment pour ce qui est de la conformité aux exigences en matière de qualité et de sauvegarde de l'environnement.

A. A.

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS

Une "ligne rouge à ne pas franchir"

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré depuis Annaba, que la préservation du pouvoir d'achat des citoyens est une *"ligne rouge à ne pas franchir"*. *"Nous devons préserver le pouvoir d'achat des Algériens qui constitue une ligne rouge à ne pas franchir"*, a déclaré M. Sellal, dans une courte allocution de clôture des travaux de la 20éme Tripartite qui regroupe le gouvernement, le syndicat et le patronat. Plaidant pour une réhabilitation de la *"valeur du travail"*, il a appelé à un *"renforcement"* du partenariat public-privé, susceptible, selon lui, d'*"accroître le volume de la production nationale"*.
Le Premier ministre a relevé que des secteurs, ayant connu par le passé un recul, sont *"en train de reprendre"*, citant le cas de celui du textile, insistant pour une *"consolidation de l'économie réelle"*.
Il a évoqué, à cet égard, des projets d'investissements en matière de production du ciment dans le sud du pays, lesquels, a-t-il souligné, peuvent constituer une opportunité d'exportation vers le marché africain. Il a ajouté que le gouvernement envisageait de mettre en place une structure de *"veille"* pour l'accompagnement de tous les projets d'investissements et l'identification des éventuels blocages.
Sur un autre plan, M. Sellal a relevé l'impératif du renforcement de la stabilité du pays, sans laquelle, a-t-il considéré, *"il serait difficile d'agir"*, observant qu*"il y a eu des tentatives de déstabilisation"* de l'Algérie. Par ailleurs, il a convié les membres de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, partie prenante pour la première fois de la Tripartie, à *"orienter"* les Petites et moyennes entreprises (PME) vers le domaine des nouvelles technologies. Il a alerté, à ce propos, sur le fait que l'Algérie est un pays *"sensible"* aux attaques de cybercriminels, déplorant précisément le *"manque"* existant dans le domaine des PME spécialisées dans les nouvelles technologies. Il estime que celles-ci sont à même de *"prémunir"* le pays d'éventuelles attaques de ce type. Les travaux de la XXe Tripartie Gouvernement-Syndicat-Patronat, ouvert lundi à Annaba, ont été sanctionnés par un communiqué.

Institution d'un comité chargé du suivi et du développement des investissements

Un comité de veille chargé du suivi et du développement des investissements vient d'être institué par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a-t-on appris à Annaba lors de la 20e réunion tripartite qui a regroupé le Gouvernement, l'UGTA et le patronat. Placé sous l'autorité du Premier ministre, ce comité de veille a pour mission de suivre les actions d'investissement, de proposer l'ensemble des voies et moyens devant concourir au développement de l'acte d'investir en Algérie, selon la décision de création signée par le Premier ministre.
Le comité sera chargé également d'anticiper sur toutes les difficultés pouvant surgir et freiner la politique nationale d'investissement et d'être interactif pour proposer des actions et solutions de facilitation. Présidé par le ministre, directeur de cabinet du Premier ministre, ce comité est composé des secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que du ministère de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.
Il comprend aussi le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), celui de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) et le président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef).
Le comité de veille procède en relation avec le Conseil national de l'investissement (CNI) à la collecte, le traitement et l'analyse des données et informations relatives à l'investissement, la surveillance et l'observation active de son environnement et des conditions dans lesquelles sont réalisés les projets d'investissement.
Il détectera aussi les évolutions et changements dans le domaine de l'investissement, des entraves à l'acte d'investir et à la création d'entreprise et des bonnes pratiques pouvant faire l'objet d'échange (benchmarking) inter wilayas, ajoute la décision de création de cette structure.
Dans l'exercice de ses missions, le comité vielle à l'analyse périodique des bases de données relatives à l'allocation des ressources foncières par les wilayas, au financement des projets par les banques, aux projets en cours de réalisation et ceux non engagés et leur classification selon les difficultés et les entraves rencontrées, ainsi que toute autre base de données pouvant contribuer à l'amélioration de la visibilité et l'anticipation dans ce domaine.
Il élabore régulièrement des notes d'analyse et d'alerte sur la situation de l'investissement et les perspectives de son développement, l'anticipation des contraintes et des opportunités d'investissement, les mesures permettant de favoriser l'amélioration de l'environnement de l'investissement, selon le document.

R. E.

NAÂMA

11 projets d'investissement annulés pour retard d'exécution

Onze projets d'investissement ont été annulés dans la wilaya de Naâma en raison du retard accusé dans leurs délais d'exécution. Quelque 54 projets d'investissement, avalisés depuis 2013 sur un total de 185 dossiers de montage de projets, soit 30 %, par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref), ont accusé depuis un *"grand"* retard dans leur réalisation.

Des mises en demeure ont, dans le cadre de l'assainissement du foncier destiné à l'investissement et la récupération par les Domaines des assiettes non-exploitées, ont été adressées aux promoteurs retardataires n'ayant pas respecté le cahier des charges et leur engagement. Le wali de Naâma, Abdelhamid Ghazi, avait annoncé, lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya en janvier dernier, la création de nouvelles zones d'activités dans les communes d'El-Biodh, Mekmène Benamar et Moghrar, afin d'offrir près de 90 hectares supplémentaires de foncier aménagé, en plus de la création d'une zone industrielle de 150 ha dans la localité de Harchaya pour encourager l'investissement dans la wilaya.

Une enveloppe de 1,3 milliard de dinars a été consacrée à l'aménagement des trois zones d'activités de la wilaya de Naâma en vue de dynamiser l'investissement et de réunir les conditions nécessaires à la création d'un tissu industriel dans la wilaya.

Ces zones couvrent une superficie de 184 ha aménagés en 554 lots raccordés aux réseaux divers (eau potable, assainissement, gaz et autres), selon la même.

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

Vers la réalisation de 151 logements ruraux

Pas moins de 151 logements ruraux seront réalisés dans les trois communes de Medjana, El- Achir et El-Anasseur de Bordj Bou-Arréridj, .

Quatre-vingt de ces logements sont réservés aux deux villages de Mekhmera et Lechbor (El- Achir), 60 à Aïn Soltane (Medjana) et 11 à El- Anasseur, indique la même source, avant de préciser que l'autorisation du ministère de tutelle a été accordée pour retrancher des terres agricoles, les terrains à affecter pour ces logements. Les procédures administratives sont en cours pour régulariser le problème du foncier du groupe de logements ruraux retenus pour la commune d'Aïn-Taghrout.

Ces projets inscrits, au titre de la seconde tranche du programme quinquennal 2010-2014, ont été confiés à l'agence foncière, a-t-on souligné de même source. Le règlement du litige sur le foncier dû à l'opposition des exploitants des terres agricoles sur lesquelles se trouvent les terrains de ces unités aura ainsi duré près de 5 années.

Ces logements seront réalisés sous forme d'ensembles résidentiels d'architecture unis de sorte à avoir un aspect extérieur homogène et à permettre leur raccordement aux divers réseaux. Les bénéficiaires de ces logements sont des familles qui habitaient les villages de *"la révolution agraire"*.

APS

BOUMERDES, UNIVERSITÉ M'HAMED-BOUGUERA

Filière multimédia et web pour la prochaine rentrée

La formation professionnelle universitaire LMD d'une durée de 3 ans profitera à une 1re promotion d'une quarantaine d'étudiants, suivie par une 2e promotion d'étudiants parmi des bacheliers ayant obtenu une moyenne de plus de 14 à l'examen du baccalauréat.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une formation professionnelle en LMD (licence, master, doctorat) dans les métiers du multimédia et du web sera ouverte aux étudiants au titre de la prochaine rentrée universitaire 2017-2018 au niveau de la Faculté des sciences de l'université M'hamed-Bouguera de Boumerdès, a appris l'APS auprès du responsable du projet, Belkacemi Djamel.

Ce projet est inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur l'environnent économique et la formation à la carte, a indiqué M. Belakcemi, également conférencier au département d'informatique de la Faculté des sciences, dans une déclaration à l'APS, en marge de la deuxième et dernière journée d'une rencontre sur la *"Formation dans les métiers du multimédia et du web"*. Il a ajouté qu'il s'agit aussi de la mise en œuvre du projet Coffee portant sur la *"construction d'une offre de formation à finalité d'emploi à habilité élevée"*, inscrit au titre du programme "Erasmus+", financé par l'Union européenne intégrée par l'université de Boumerdès au titre d'un accord de partenariat.

Cette formation professionnelle universitaire, d'une durée de trois années, profitera à une première promotion d'une quarantaine d'étudiants qui sera suivie, deux (2) années après, par une deuxième promotion d'étudiants *"prédisposés pour cette formation"* parmi des bacheliers ayant obtenu une moyenne de plus de 14 dans la prochaine session de l'examen du baccalauréat.

Les diplômés de cette formation bénéficieront, en outre, de stages pratiques (suivant la demande du marché du travail) au niveau de différentes entreprises économiques et industrielles publiques et privées, avec lesquelles des conventions sont actuellement en cours de signature, est-il signalé de même source.

L'encadrement et l'accompagnement des étudiants suivant ce cursus professionnel universitaire sera assuré par des professeurs ayant bénéficié, à l'étranger, de sessions de formation à ce sujet, au titre du programme européen "Erasmus+".

Selon Abderrahmane Khoukhi, spécialiste en gestion à la Faculté de sciences et membre de l'organisme en charge de ce diplôme, le lancement de cet LMD professionnel est *"une évolution qualitative qui participera à l'ouverture de l'université sur son environnement, à l'opposé du système de formation actuel, axé sur le volet académique"*, a-t-il observé.

En outre, cette formation permettra à l'université d'aller vers les entreprises en leur proposant de *"nouvelles idées et solutions à leurs préoccupations, à travers une formation adaptée et au diapason de leurs besoins"*, a-t-il ajouté.

La dernière journée de cette rencontre a été caractérisée par l'organisation d'un work-shop, dont l'encadrement a été assuré par Chrysta Perlissier et Tibemassine Chaouki de l'université française de Montpelier.

Cet atelier a donné lieu à la présentation et examen d'expériences de LMD professionnels similaires en cours notamment en France (depuis 12 ans). Les participants à cet atelier se sont attelés à mettre au point les grandes lignes du programme de formation destiné à la mise en application de ce diplôme professionnel, avec l'élaboration du cahier de charges y afférent en vue de sa présentation ultérieurement au ministère de tutelle pour approbation.

B. M.

ALGER, AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI

60.000 placements réalisés en 2016 à Alger

Pas moins de 60.000 emplois ont été pourvus en 2016 à Alger grâce à l'action des offices de placement, dont 42.950 par l'Agence nationale de l'emploi (Anem), a indiqué le directeur de l'agence d'Alger, Smaïl Djadi. *"Au total, 60.000 insertions ont été réalisées en 2016 par les offices de placement et par l'Anem pour contribuer à réduire le chômage"*, a précisé le directeur qui a annoncé que des actions de vulgarisation des divers dispositifs d'encouragement à la création de l'emploi vont se poursuivre en 2017.

Dans le détail, l'Anem a enregistré 135.464 demandes d'emploi en placement classique pour aboutir à 42.950 offres d'emploi satisfaites contre plus de 15.935 demandes pour les offices privées ayant placé 12.038 employés.

M. Djadi a ajouté que l'Anem enregistre 56.670 personnes qui sont en attente d'un emploi (stock fin d'année) alors que les entreprises ont proposé jusqu'à fin 2016 une offre de 51.996 emplois.

"Le niveau bas du salaire proposé par les entreprises BTPH est l'une des principales raisons ayant fait que ce ne soit pas l'ensemble des emplois vacants qui sont occupés", a-t-il ajouté.

Il a précisé que *"les offres d'emploi satisfaites en placement classique sont de 42.950 et 1.674 l'ont été dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) géré par l'Anem et 3.072 dans le cadre du contrat de travail aidé (CTA)"*.

De nombreux employeurs font appel à ces dispositifs, a indiqué M. Djadi qui a souligné que des conventions vont être signées avec certains d'entre eux pour recruter davantage de demandeurs d'emploi, dont des étudiants ayant obtenu leurs diplômes.

Le responsable de l'Anem a souligné qu'une Nomenclature algérienne des métiers et emplois (Name) est disponible et permet à ces mêmes entrepreneurs d'identifier les profils des demandeurs d'emploi et des recruteurs.

422 fiches emplois fichiers sont disponibles actuellement et cette nomenclature est actualisée régulièrement.

La Cnas accorde également des mesures incitatives en matière des abattements des cotisations dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi.

L'employeur bénéficie d'abattement en cas de recrutements dans le cadre la loi 06.21 pour une durée au moins de 12 mois, de 20% de sa quote-part pour les demandeurs d'emploi et de 28% pour les primo demandeurs et de 36% pour les recrutements effectués dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud.

APS

TÉBESSA, DÉDOUBLEMENT DE LA RN 60

Réception d'un tronçon de 13 km au 2e trimestre 2017

Les travaux, lancés en novembre 2016, sont actuellement à 15% de taux d'avancement. Le chantier avance à un rythme soutenu.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le projet de réalisation d'un tronçon de 13 km du dédoublement de la Route nationale (RN) 60, lancés à l'initiative d'un groupe d'entrepreneurs, sera réceptionné au deuxième trimestre de l'année en cours, a indiqué, à l'APS, le directeur des travaux publics.

Les travaux lancés en novembre 2016 sont actuellement à 15% de taux d'avancement, a précisé, à l'APS, Rachid Salmi, soulignant que le chantier avance à *"un rythme soutenu"*.

Ce projet *"de solidarité et d'action citoyenne"*, a-t-il ajouté, a été entamé à partir du village d'Aïn- El-Fedha dans la région de Haloufa, indiquant que les travaux de réalisation ont très vite enregistré une participation *"active"* de plusieurs entreprises privées.

M. Salmi a, à ce propos, fait part de la participation bénévole de sept entreprises privées, de deux bureaux d'études et d'un laboratoire d'analyses en plus du suivi effectué par les ingénieurs de la Direction locale des travaux publics, révélant que la réalisation de ce tronçon sera parachevée dans les délais impartis.

Le réseau routier de la wilaya de Tébessa, long de plus de 2 840 km, est constitué, à l'heure actuelle, de 590 km de routes nationales (RN), 418 km de chemins de wilaya (CW) et plus 1.840 km de chemins communaux (CC).

Près de 16% des routes nationales, 30% de chemins de wilaya et 35% de chemins communaux nécessitent une mise à niveau, a-t-il soutenu.

B. M.

BOUIRA, BOOSTER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mobilisation des investisseurs

Les autorités locales de la wilaya de Bouira ont réitéré, mardi dernier, leur volonté d'accompagner les opérateurs économiques et porteurs de projets en vue de booster l'investissement et le développement local à Bouira où une vingtaine de dossiers ont déjà été validés. *"Nous sommes déterminés à vous accompagner dans notre démarche visant à booster l'investissement et le développement local dans cette wilaya en vous garantissant toutes les facilitations nécessaires"*, a lancé le wali Mouloud Chérifi à une trentaine d'investisseurs et opérateurs économiques invités à une rencontre tenue au siège de la wilaya.

Chargée de suivre de très près cet important dossier, une commission, installée au niveau du cabinet du wali, a traité et examiné 134 demandes d'investissement et n'a validé que 20 dossiers jusqu'à présent, selon les statistiques fournis par le premier responsable de la wilaya lors de cette réunion à laquelle étaient également présents les directeurs de l'exécutif.

"Nous avons validé 20 dossiers d'investissement pour une superficie foncière de 195.000 m², soit plus de 19 hectares et ce, au niveau, notamment, de la zone industrielle de Sidi Khaled, la zone d'activité de Bir Ghbalou, Hachimia et Bechloul", a précisé le même responsable.

Ces projets touchent essentiellement aux domaines de l'agroalimentaire, aux services et à l'industrie ainsi qu'à l'agriculture, a-t-il ajouté.

Pour accélérer les procédures administratives, un guichet unique avait déjà été installé au niveau de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), appelé à se réunir avec les investisseurs chaque dimanche pour leur expliquer les démarches et leur faciliter les procédures d'obtention de permis de construire, a assuré M. Chérifi.

Le premier magistrat de la wilaya a demandé à ce guichet unique et à la DUAC de lui établir chaque semaine des rapports de suivi portant sur l'évolution des différents dossiers d'investissement et ce, en vue d'œuvrer ensemble à la levée des contraintes freinant l'avancement des projets.

"Il faut être au rythme de la dynamique de développement enclenchée par les pouvoirs publics ces dernières années à travers la wilaya et tout le pays", a insisté M. Chérifi devant les investisseurs.

Par ailleurs, d'autres mesures ont été prises par le premier responsable de la wilaya afin de mettre en valeur tout le foncier industriel de Bouira.

Dans ce cadre, les autorités ont lancé une opération pour la révision des instruments de l'urbanisme, le plan d'occupation des sols (POS), ainsi que le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) pour pallier à la rareté du foncier industriel à Bouira, Lakhdaria, Sour El-Ghozlane et M'Chedallah.

"Notre objectif est aussi de trouver une solution efficace à cette incohérence urbanistique", a ajouté le même responsable.

"La révision des PDAU et des POS a été décidée dans le cadre des orientations du gouvernement visant à développer et à diversifier un investissement créateur d'emploi et de richesse", a-t-il précisé à ce propos, avant d'inciter les opérateurs économiques à se rapprocher davantage de l'administration en vue de bénéficier de toute l'aide nécessaire.

En outre, et selon les chiffres exposés lors de cette rencontre, une dizaine de dossiers ont été validés pour la création de nouvelle zones d'activités de quelque 50 hectares à Djebahia, Hachimia, Aïn-Lahdjar, M'Chedallah et Aïn Bessam, dont les projets sont destinés à la création de petites et moyennes entreprises.

APS

CONSTANTINE

111 tonnes de produits non conformes saisies en 2016

Les brigades du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la Direction du commerce de Constantine ont procédé, durant l'exercice 2016, à la saisie de plus de 111 tonnes de produits de consommation *"non conformes"* d'une valeur globale estimée à plus de 30 millions DA. Parmi ces produits de consommation saisis par les brigades concernées lors de contrôles opérés dans des commerces, environ 102 tonnes sont d'origine alimentaire et 9,5 tonnes à caractère industriel (cosmétiques, produits d'entretien…).

28.078 interventions ont été effectuées durant l'exercice 2016 par les brigades de la qualité et de la répression des fraudes. Ces opérations ont permis de saisir 11,5 tonnes de viandes avariées, 11 tonnes d'articles d'alimentation générale, 1,8 tonne de pâtisseries impropres à la consommation ainsi que 46,5 tonnes de boissons et de jus, mal stockés et exposés au soleil notamment.

4.227 infractions ont été relevées au cours de la même période, ayant trait à la commercialisation de produits impropres à la consommation, au manque d'hygiène, à l'absence d'étiquetage, aux aliments avariés et à la non-conformité des produits et qui se sont soldées par la transmission de 4.184 dossiers à la justice. Les brigades de vérification des pratiques commerciales ont effectué, au cours de la même période, 22.139 interventions enregistrant un montant de 3 milliards de dinars de transactions commerciales sans facture et 5.409 infractions.

Celles-ci étaient liées à l'absence d'étiquetage, à un défaut de registre de commerce, de facturation, mais aussi d'activité autre que celle mentionnée sur le registre de commerce.

Consécutivement aux infractions constatées, les agents chargés de la vérification des pratiques commerciales ont dressé 5.351 procès-verbaux assortis de poursuites judiciaires,.

Les brigades relevant de la Direction du commerce de la wilaya de Constantine ont, en outre, procédé au cours de l'année 2016 à la fermeture d'un total de 371 commerces et réalisé 6.648 contrôles in situ à l'aide de trousses de prélèvements, ainsi que 704 autres prélèvements de produits pour des analyses microbiologiques. 320 cas d'intoxications alimentaires ont été, par ailleurs, enregistrés au cours de la même année.

OUARGLA

L'inauguration du vol Ouargla-Tunis reportée

Le vol commercial régulier entre Ouargla et Tunis de la compagnie nationale Air Algérie a été reporté à une date indéterminée, a appris l'APS auprès de la direction régionale d'Air Algérie d'Ouargla.

Cette liaison, qui devait s'opérer une fois par semaine (aller-retour) avec un avion de type ATR, a été reportée à une date indéterminée et ce, pour des considérations de commercialité, a-t-on précisé.

APS

CISJORDANIE OCCUPÉE

Vers une annexion par Israël ?

Miki Zohar du parti Likoud du Premier ministre a affirmé, dimanche, à une chaîne de télévision que la solution à deux États (israélien et palestinien) est morte. Il ne reste qu'une seule option : un seul État...

Le ministre israélien de la Défense, Avigdor Lieberman, a estimé que voter l'annexion de la Cisjordanie, prônée par un député de droite, provoquerait une "*crise immédiate*" avec les États-Unis. "*Nous avons reçu un message direct très clair de la part des États-Unis selon lequel appliquer la législation israélienne à la Judée-Samarie (le nom donné par les Israéliens à la Cisjordanie, NDLR) provoquerait une crise immédiate avec la nouvelle administration*" américaine du président Donald Trump, a affirmé M. Lieberman devant une commission parlementaire. Il a ainsi rejeté des déclarations du député Miki Zohar du parti Likoud du Premier ministre Benjamin Netanyahu, qui affirmait dimanche à une chaîne de télévision que *"la solution à deux États (israélien et palestinien) est morte. Il ne reste qu'une seule option: un seul État dans lequel les Palestiniens disposeraient de tous les droits, sauf celui de voter à la Knesset*", le Parlement israélien, avait ajouté le député.

M. Lieberman, un des hommes forts de la coalition gouvernementale, la plus à droite de l'histoire d'Israël, a également souligné qu'il coûterait très cher à Israël d'annexer le petit territoire palestinien, occupé depuis un demi-siècle par l'armée israélienne.

"Dès le premier jour, Israël sera obligé de débourser 20 milliards de shekels (5,2 milliards de dollars) pour les droits sociaux, les indemnités de chômage, les congés maternité des 2,7 millions de Palestiniens", a prédit le ministre de la Défense. "*J'appelle dans ces conditions les députés à se montrer responsables pour éviter une crise avec les États-Unis et avoir à débourser une telle somme*", a ajouté celui qui dirige le parti nationaliste Israël Beiteinou. Netanyahu a soutenu publiquement la solution à deux États, mais y a fait de moins en moins référence ces derniers mois, alors que M. Trump semble avoir pris ses distances avec l'idée de la création d'un État palestinien pour parvenir à la paix au Proche-Orient, en rupture avec des décennies de diplomatie internationale.

Une partie de la droite dure israélienne prône une annexion de la Cisjordanie qui commencerait par l'importante colonie de Maale-Adoumim située près de Jérusalem, et où vivent plus de 37.000 colons israéliens.

Un projet de loi en ce sens figurait initialement au menu du Conseil des ministres dimanche, mais son examen a été reporté à une date qui n'a pas été précisée.

TURQUIE

Vaste opération militaire dans le sud-est kurde

Les forces de sécurité turques ont lancé dimanche soir l'une des plus vastes opérations "antiterroristes" de ces dernières années dans le sud-est à majorité kurde, ciblant le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), selon les autorités. Quelque 7.000 gendarmes, 600 policiers d'élite, ainsi que des dizaines d'hélicoptères et de blindés ont été mobilisés pour cette offensive à Lice, dans la province de Diyarbakir, ont indiqué à l'AFP des sources de sécurité. En outre, 18 villages ont été placés sous un strict couvre-feu jusqu'à nouvel ordre, a indiqué le gouverneur de la province de Diyarbakir dans un communiqué. Cette opération vise à "*neutraliser les membres et les complices du (PKK), dont des cadres, qui sont soupçonnés de mener des activités dans ces zones boisées et montagneuses*", selon ce communiqué. De jeunes partisans du PKK, une organisation classée "terroriste" par la Turquie et ses alliés occidentaux, ont lancé un mouvement insurrectionnel dans plusieurs villes du sud-est, où les autorités ont envoyé des chars et des militaires pour les en déloger. La nouvelle offensive des forces de sécurité survient à quelques semaines d'un référendum sur une révision constitutionnelle qui renforcerait les pouvoirs du président Erdogan. Ce dernier est accusé par ses détracteurs de dérive autoritaire, notamment depuis une tentative de putsch en juillet qui a été suivie de purges qui ont également frappé les milieux prokurdes.

ÉTATS-UNIS

Un ex-procureur général US confirme que Trump a été mis sur écoute

Selon l'ex-procureur général, Michael Mukasey, le nouveau président américain aurait bien été mis sur écoute à la Trump Tower à New York, mais pas sur ordre de son prédécesseur Barack Obama.

"*Je crois que monsieur le président se trompe lorsqu'il affirme que c'était M. Obama qui a ordonné de le placer sur écoute (…). Mais à mon avis il a raison lorsqu'il dit que la surveillance a bien eu lieu, et je crois qu'elle était ordonnée par le procureur général via la Foreign Intelligence Surveillance Court*", a estimé M. Mukasey dans une interview accordée à la chaîne *ABC*.

Samedi 4 mars, Donald Trump a écrit sur son compte *Twitter* que Barack Obama avait demandé de placer sur écoute son QG de campagne avant l'élection présidentielle du 8 novembre. Il a également fait un parallèle avec le scandale du Watergate, l'espionnage politique qui avait abouti en 1974 à la démission du président Richard Nixon.

Le porte-parole de l'ancien dirigeant US, Kevin Lewis, a déclaré que le président Obama, "*ni aucun responsable de la Maison Blanche n'ont jamais ordonné la surveillance d'un quelconque citoyen américain*".

SYRIE

L'armée reprend le contrôle des puits de pétrole de Jazal

Le gisement pétrolifère de Jazal est désormais sous le contrôle des forces armées syriennes. Selon une source informée en Syrie, lundi 6 mars, l'armée syrienne a reconquis les gisements de pétrole se trouvant à l'ouest de Palmyre.

Les combattants de Daech ont mis le feu aux puits lors de leur repli et ont laissé un grand nombre des mines sous les pierres. Après avoir localisé les feux, les forces gouvernementales ont y envoyé le génie militaire. Il est à noter que ce gisement produit en moyenne entre 3.000 et 5.000 barils de pétrole par jour.

La ville de Palmyre, un des plus riches centres de la civilisation antique, est tombée aux mains de l'organisation terroriste Daech en mai 2015.

Agences

ALLEMAGNE

Merkel appelle Ankara à "garder la tête froide"

La chancelière Angela Merkel a appelé lundi Ankara "*à garder la tête froide*" dans l'actuelle crise diplomatique germano-turque, réagissant aux déclarations du président Erdogan qui a accusé l'Allemagne de "*pratiques nazies*".

"A l'adresse de notre partenaire turc, soyons critiques là où c'est nécessaire mais ne perdons pas de vue la signification de notre partenariat, de notre relation étroite. Et gardons la tête froide", a indiqué devant la presse le porte-parole de la chancelière, Steffen Seibert.

Dimanche, le président turc a accusé l'Allemagne d'user de "*pratiques nazies*" après l'interdiction en fin de semaine dernière par des autorités municipales allemandes de meetings électoraux en faveur du oui au référendum du 16 avril sur l'extension des pouvoirs présidentiels turcs. Ces municipalités ont mis en avant de problèmes logistiques pour expliquer leur décision, arguant dans au moins un cas ne pas avoir été informées de la venue d'un ministre turc et du caractère politique de la manifestation.

M. Seibert a à ce titre souligné que les "*apparitions (lors de meetings électoraux en Allemagne) de ministres turcs étaient possibles dans la mesure où cela se fait dans le cadre du droit*" et en toute transparence.

Agences

CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION RUSSE

À l'ombre de Lénine et Trotsky

La date-anniversaire de la révolution russe de 1917 ne laisse pas indifférents les pays occidentaux, loin s'en faut. Plusieurs musées y ont même consacré des expositions thématiques.

La plus grande galerie d'art contemporain de Berlin a organisé l'exposition *"Café Pittoresque"* en hommage au célèbre café artistique du quartier Kouznetski Most à Moscou, fondé par Vladimir Tatline et Alexandre Rodtchenko en 1917.
"Impulsion révolutionnaire : l'ascension de l'avant-garde russe" au Museum of Modern Art de New York. Hormis les musées d'art contemporain, cette année des établissements plus traditionnels sont également tournés vers le phénomène de la révolution. L'antenne de l'Ermitage à Amsterdam a organisé l'exposition "1917 : Les Romanov et la révolution" sur le sort de la dernière dynastie qui a régné sur l'Empire russe.
L'Académie royale des beaux-arts de Londres, en collaboration avec la galerie Tretiakov de Moscou a organisé *"Révolution : l'art russe de 1917 à 1932"*. Hormis les chefs d'œuvre de la collection de l'académie, la galerie moscovite fera venir dans la capitale britannique les meilleurs travaux de Kandinsky, Malevitch et Chagall. En avril la British Library ouvrira l'exposition "Révolution russe : espoir, tragédie et mythes" où on pourra voir exposées des lettres, notamment de la correspondance de Lénine. La Tate Modern de Londres organisera une autre exposition intitulée *"L'Étoile rouge au-dessus de la Russie"*. Les Britanniques passionnés de théâtre ne pouvaient pas passer à côté. Au cours de ce mois, il sera mis en scène la pièce *Les talents et les admirateurs* d'Ostrovski, et en juin *Les Derniers* de Maxime Gorki.

Le capitalisme mondial face au spectre de la révolution russe

2017 marque le centenaire des événements à jamais historiques de 1917, qui ont commencé par la révolution de février en Russie et culminé en octobre dans les *"dix jours qui ébranlèrent le monde"*, le renversement du gouvernement provisoire capitaliste et la conquête du pouvoir par le Parti bolchevique, dirigé par Vladimir Lénine et Léon Trotsky. Le renversement du capitalisme dans un pays de 150 millions d'habitants et l'établissement du premier État ouvrier de l'histoire était l'événement le plus marquant du XXe siècle. Cela a confirmé, dans la pratique, la perspective historique énoncée 70 ans auparavant par Karl Marx et Friedrich Engels dans *Le Manifeste du parti communiste.*
En une année, le soulèvement de la classe ouvrière russe, entraînant derrière elle des dizaines de millions de paysans, a mis fin à une dynastie despotique et semi-féodale, vieille de plusieurs siècles.

La "révolution permanente"

La révolution russe a démontré la possibilité d'un monde au-delà du capitalisme, sans exploitation et sans guerre. Les événements de 1917 ont profondément marqué la conscience de la classe ouvrière internationale, fournissant l'inspiration politique essentielle des luttes révolutionnaires qui ont balayé le globe à travers le XXe siècle.
La perspective anti-marxiste de Staline sous-tendait les politiques économiques désastreuses à l'intérieur de l'Union soviétique et les défaites internationales catastrophiques subies par la classe ouvrière qui ont culminé en 1991, après des décennies de dictature bureaucratique, par la dissolution de l'Union soviétique et la restauration du capitalisme en Russie.
Mais la fin de l'URSS n'a invalidé ni la révolution russe ni la théorie marxiste. Au cours de sa lutte contre la trahison stalinienne de la révolution. La Quatrième Internationale, fondée sous la direction de Léon Trotsky en 1938, soulignait que le seul moyen d'éviter la destruction de l'URSS était le renversement de la bureaucratie stalinienne, le rétablissement de la démocratie soviétique et le renouvellement de la lutte pour le renversement révolutionnaire du capitalisme mondial.

Dissolution de l'Union soviétique

Les dirigeants impérialistes se sont félicité de la dissolution de l'URSS en décembre 1991. Aucun d'entre eux n'avait prédit cet événement qui les confortait, néanmoins, dans leurs visions capitalistes. La révolution d'octobre "*n'aurait qu'un détour accidentel du cours bourgeois-capitaliste normal et, donc, éternel de l'histoire". Avec "l'économie capitaliste et la démocratie bourgeoise, l'humanité est arrivée au stade final et le plus avancé du développement humain"*..., une parenthèse refermée sur un paragraphe qui dérangeait des certitudes établies où le puissant et le riche a le droit d'opprimer en toute impunité.

Grave inégalité sociale

25 années se sont écoulées depuis. Libérée de la "menace" d'une révolution socialiste, la classe dirigeante a pu démontrer ce que le capitalisme pouvait faire si on lui permettait de piller le monde à sa guise : l'enrichissement sans limites d'une minorité infime ; une inégalité sociale abjecte, une pauvreté de masse ; des guerres agressives ayant fait des millions de victimes ; le renforcement incessant des appareils répressifs de l'État et le déclin des traditions démocratiques ; la normalisation du meurtre et de la torture en tant qu'instruments de la politique étrangère impérialiste et la dégradation générale de tous les aspects de la culture. Face à ces situations révoltantes, d'innombrables publications attirent l'attention sur le parallèle entre le monde de 2017 et celui de 1917.

2016, année de toutes les tensions

L'année 2016 a été celle de l'intensification des tensions militaires ; la probabilité d'une Troisième Guerre mondiale est le sujet de nombreux livres et magazines... Les États-Unis, plus que tout autre pays, comptaient être les principaux bénéficiaires de la dissolution de l'URSS. Lex-président Bush a immédiatement proclamé la naissance d'un *"Nouvel ordre mondial"*, dans lequel les États-Unis seraient la puissance hégémonique incontestée. Sans rival militaire, les États-Unis pouvaient restructurer le monde à leur guise. Ils se sont convaincus pouvoir employer la force, sans crainte d'une réaction militaire soviétique, pour combattre les effets de l'érosion de la suprématie économique des États-Unis sur plusieurs décennies. Cela a été le début d'une escalade massive d'opérations militaire américaines à travers le monde menant à des désastres. Une guerre bâtie sur de graves mensonges a semé le chaos au Moyen-Orient, avec comme point culminant la débâcle de la guerre en Syrie. L'élection de Donald Trump a exposé, dans toute son abjection la réalité de l'oligarchie qui dirige les États-Unis. Trump n'est que le véritable visage de la classe dirigeante américaine. En Allemagne, la classe dirigeante se sert de l'attentat contre le Marché de Noël à Berlin pour appuyer la campagne anti-réfugiés.
Même rengaine de Marine Le pen en France.

Lutte des classes

Selon une étude récente, un quart de la population européenne souffre de pauvreté ou d'exclusion. Le taux de pauvreté est de 28,6% en Espagne, 35,7% en Grèce. Ces pays ont subi les mesures d'austérité dévastatrices de l'Union européenne dictées par les banques. Le nombre mondial de jeunes chômeurs s'est établi à 71 millions cette année. Au Venezuela, la pauvreté de masse et l'hyperinflation produisent des émeutes de la faim. En Chine, la combativité croissante des ouvriers se traduit par une montée de grèves et d'autres manifestations. En Russie, le choc de la restauration du capitalisme et la démoralisation ouvrière qui en a résulté cède le pas à une combativité renouvelée. La droite, maniant les slogans démagogiques du chauvinisme, a exploité la colère sociale de la classe ouvrière et de larges sections des classes moyennes. Mais la pression des événements pousse la classe ouvrière à gauche. Parmi les milliards de travailleurs et de jeunes autour du monde, la colère et la combativité montent. On peut voir les premiers signes d'une montée de la lutte des classes. La lutte des classes, à force de développer sa puissance et sa conscience politique, tend de plus en plus à passer outre les frontières des États nationaux. La victoire de la révolution socialiste en octobre 1917 l'a été grâce à la construction d'un parti marxiste dans la classe ouvrière. Un siècle après, cette révolution est plus que jamais d'actualité dans un monde complètement dévoyé. **Agences**

FAIS PAS CI FAIS PAS ÇA...

10 choses qu'il faut arrêter de dire à vos enfants

Nous vous proposons une liste des 10 choses qu'il faut arrêter de dire à votre enfant. Vous trouverez aussi ce qu'il faut dire à la place. Ces nouvelles expressions devraient aider vos enfants à développer leur capacité à contrôler leurs sentiments et leurs émotions...

Des études récentes montrent que certaines phrases qu'on utilise fréquemment pour parler aux enfants peuvent avoir sur eux un effet destructeur. Même si ces phrases peuvent sembler positives et qu'elles sont guidées par de bonnes attentions, elles poussent les enfants qui les entendent à ne plus faire confiance à leurs intuitions, à utiliser le mensonge, à en faire le moins possible, et finalement à abandonner quand les choses deviennent difficiles. Voici une liste des 10 choses qu'il faut donc arrêter de dire à votre enfant dès maintenant. Vous trouverez aussi ce qu'il faut dire à la place. Ces nouvelles expressions devraient aider vos enfants à développer leur capacité à contrôler leurs sentiments et leurs émotions :

Ce qu'il ne faut pas dire aux enfants

1. "Bravo !"

À priori, dire "bravo" à votre enfant semble être un excellent moyen de le motiver. Le problème avec cette expression est qu'elle est souvent utilisée de manière répétitive et pour des choses qui n'ont pas demandé beaucoup d'efforts à l'enfant. Par conséquent, cela lui enseigne qu'il peut être félicité pour tout et n'importe quoi, du moment que c'est maman et papa qui l'ont dit (et seulement quand papa et maman l'ont dit).

Que dire à la place ?

À la place, vous pourriez dire *"Ouah ! C'était pas facile mais tu as réussi !"*. En soulignant l'effort qu'a dû faire l'enfant pour parvenir à un résultat, vous lui enseignez que le fait d'avoir essayé est tout aussi important que le résultat. Cela lui apprend aussi qu'il est important d'être persévérant quand il essaie de faire quelque chose de difficile et que les échecs ne sont qu'une étape vers la réussite.

2. "Tu es un gentil garçon (ou fille) !"

Même si vous le dites sincèrement et avec la meilleure des intentions, cette expression peut avoir l'effet contraire de celui que vous escomptiez. La plupart du temps, les parents utilisent cette phrase pour motiver leur enfant et accroître sa confiance en lui. Malheureusement, cela n'a pas du tout cet effet sur les enfants. Quand un enfant entend *"tu es un gentil garçon"* après avoir fait quelque chose que vous lui avez demandé, il pense qu'il est "*genti*l" uniquement parce qu'il a fait ce que vous lui avez demandé. Et ce n'est pas la meilleure chose pour lui. En effet, cela met en place un modèle de fonctionnement dans lequel l'enfant redoute de perdre son statut de "gentil garçon". Résultat, il ne vous écoute que parce qu'il a envie d'être félicité et non pas parce qu'il envie de faire quelque chose de bien.

Que dire à la place ?

À la place, essayez de lui dire "*c'est vraiment super quand tu nous écoutes !*". Cela indique clairement à votre enfant ce que vous attendez de lui et comment son comportement influence votre vie. Vous pouvez même essayer d'enlever complètement la partie affective de la phrase et dire quelque chose comme "*J'ai vu que tu as partagé tes jouets avec ton amie"*. Dit comme cela, votre enfant décide par lui-même si le fait de partager quelque chose avec quelqu'un est une "bonne" chose ou pas. Il est ainsi le seul à décider s'il a envie de répéter ce comportement au lieu de le faire seulement parce que cela vous fait plaisir.

3. "Quel beau dessin !

"Quand nous donnons notre avis et nos appréciations sur le dessin d'un enfant, cela le prive de pouvoir juger et évaluer son propre travail. Que dire à la place ? À la place, essayez de dire "*Je vois du rouge, du bleu et du jaune ! Tu peux me décrire ton dessin ?"*. En faisant une simple observation au lieu de donner votre avis sur son dessin, vous permettez à l'enfant de décider tout seul si le dessin est "beau" ou pas. Qui sait ? Peut-être que l'enfant voulait simplement dessiner quelque chose qui fait peur ? Et en lui demandant de décrire son dessin, vous l'incitez à évaluer son propre travail et à partager ses intentions. Des qualités humaines qui l'aideront à développer sa créativité au fur et à mesure qu'il grandit (et peut-être deviendra-t-il un jour un artiste).

4. "Arrête tout de suite sinon je vais m'énerver !"

Menacer un enfant est rarement une bonne idée. Primo, vous lui enseignez un comportement que vous n'aimeriez pas vraiment qu'il adopte quand il sera adulte. En effet, utiliser la violence pour obtenir ce que l'on veut parce que l'autre personne refuse de coopérer, n'est pas un comportement très sain. Secundo, en le menaçant, vous vous mettez dans une situation bien compliquée. Soit, vous devez aller jusqu'au bout et vous devez appliquer la punition que vous avez prononcée sous le coup de la colère. Soit, vous faites marchine arrière et vous renoncez à la punition, ce qui montre à votre enfant que vos menaces sont vides de sens. Dans les deux cas, vous n'obtenez pas le résultat que vous vouliez et vous nuisez à la relation que vous avez avec votre enfant.

Que dire à la place ?

Même s'il n'est pas forcément très facile de résister à l'envie de proférer des menaces pour obtenir ce que l'on veut facilement, essayez à la place de montrer votre vulnérabilité, et de recentrer votre enfant vers un comportement plus sain en disant par exemple : *"Ce n'est PAS BIEN de donner un coup à ton frère. J'ai peur que tu lui fasses mal ou qu'il te frappe à son tour. Si tu veux frapper quelque chose, tu peux frapper un coussin, le canapé ou ton lit."* En proposant une alternative moins dangereuse qui lui permet d'exprimer ses sentiments, vous lui montrez que vous prenez en compte ses émotions tout en établissant clairement des limites à ne pas dépasser. Cela aura comme conséquence positive d'améliorer la capacité de votre enfant à mieux se contrôler et aussi à mieux se connaître émotionnellement.

5. "Si tu fais __, je te donnerai __"

Essayer de soudoyer un enfant est tout aussi destructeur. Pourquoi ? Car cela le dissuade de bien vouloir vous écouter simplement dans le but de garder une harmonie entre vous et lui. Ce genre de phrase peut vite déraper surtout si elle est utilisée fréquemment. En effet, votre enfant va vite comprendre qu'il pourra l'utiliser contre vous en disant par exemple "*Je ne rangerai pas ma chambre si tu ne m'achètes pas des Legos !"*.

Que dire à la place ?

À la place, dites plutôt "*Merci beaucoup de m'avoir aidée à ranger !"*. Quand on montre une sincère reconnaissance à un enfant, il est instinctivement bien plus motivé pour continuer à vous aider la prochaine fois. Et si votre enfant ne vous a pas beaucoup aidé ces derniers temps, rappelez-lui la dernière fois qu'il vous a donné un coup de main en lui disant par exemple : "*Tu te rappelles la fois dernière quand tu as sorti la poubelle ? Ça m'a vraiment aidée. Merci !"*. Ensuite, laissez-lui le temps d'arriver à la conclusion par lui-même que le fait de vous aider peut être plaisant et gratifiant à la fois.

6. "Tu es vraiment intelligent !"

Quand on dit à un enfant qu'il est intelligent, on pourrait penser que cela lui donne confiance en lui et que cela développe son amour-propre. Mais en fait, ce genre de compliment produit exactement l'effet contraire. En disant à un enfant qu'il est intelligent, on lui fait comprendre qu'il est intelligent seulement quand il obtient une bonne note ou quand il atteint un objectif précis. Et ça malheureusement, c'est beaucoup de pression à supporter pour un enfant. En effet, une étude a montré que lorsque l'on dit à un enfant qu'il est intelligent après avoir fini un puzzle, il y a moins de chance qu'il essaie de faire un puzzle plus difficile la prochaine fois. Pourquoi ? Parce que les enfants ont peur qu'on pense d'eux qu'ils ne sont plus "*intelligents"*, s'ils n'arrivent pas à terminer ce nouveau puzzle.

Que dire à la place ?

À la place, essayez de féliciter vos enfants quand ils prennent le goût de l'effort. En mettant en avant les efforts qu'ils ont faits plutôt que le résultat obtenu, vous montrez à l'enfant ce qui est important dans la vie. Certes, terminer un puzzle est amusant, mais il tout aussi important d'avoir la volonté de vouloir en faire un autre encore plus difficile. Cette même étude a aussi montré que lorsque l'on félicite un enfant parce qu'il a montré de la persévérance en disant par exemple "*Ouah tu as vraiment fait de ton mieux sur ce coup-là !"*, il y a plus de chance que ces enfants aient envie d'essayer un puzzle plus complexe la prochaine fois.

●●●

●●●

7. "Ne pleure pas"

Voir son enfant pleurer n'est jamais une chose facile. Mais quand on lui dit "Ne pleure pas", on lui sous-entend que ce n'est pas normal de pleurer et que ses larmes ne sont pas acceptables. L'enfant comprend ainsi qu'il est préférable de ne pas montrer ses émotions. Résultat, cela peut entraîner par la suite des excès d'humeur ou de colère.

Que dire à la place ?

Quand votre enfant pleure, soyez là pour lui sans essayer de le juger. Dites-lui des choses simples comme "*Ce n'est pas grave de pleurer. Tout le monde pleure de temps en temps. Ne t'inquiète pas, je suis là pour t'aider et en parler.*" Vous pouvez aussi essayer de trouver et d'exprimer les émotions que votre enfant est en train de ressentir en disant par exemple : "*Tu es super déçu qu'on ne puisse pas aller jouer au parc ensemble, c'est ça ?*". Ce genre de phrases aide votre enfant à comprendre ses émotions et l'aide aussi à les verbaliser plus facilement et plus rapidement. De plus, en l'aidant à exprimer ses émotions, vous l'aidez aussi à mieux les réguler et les maîtriser. Une qualité qui l'aidera tout au long de sa vie.

8. "C'est promis…"

Les promesses non-tenues font mal. Vraiment mal. Et, puisque la vie est clairement imprévisible, il est vivement recommandé de retirer ce genre de phrases de votre vocabulaire.

Que dire à la place ?

Essayez à la place d'être le plus honnête possible avec votre enfant. En disant par exemple *"Je sais que tu veux jouer avec ton ami ce week-end et je vais faire tout mon possible pour que vous puissiez jouer ensemble. Mais souviens-toi que parfois il y a des choses imprévues qui arrivent. Donc je vais faire de mon mieux mais ne je peux pas te garantir que tu le verras ce week-end, d'accord ?"*. Quand vous dites que vous allez faire de votre mieux, il est important que vous fassiez vraiment de votre mieux. En tenant votre parole, vous construisez une relation de confiance alors qu'en cassant une promesse, vous la détériorez. Par conséquent, faites attention à ce que vous dites à votre enfant. Et faites vraiment tout votre possible pour respecter vos engagements. Une dernière remarque sur ce sujet : si vous ne tenez pas votre parole, il est important de le reconnaître et de vous excuser auprès de votre enfant. Pensez au fait que c'est vous qui enseignez à votre enfant comment il doit se comporter quand il ne respecte pas ses engagements. Ne pas tenir une promesse, ça arrive à tout le monde à un moment ou à un autre. Et, même si une petite promesse faite à un enfant peut paraître sans importance, elle peut avoir un réel impact sur lui. Par conséquent, faites de votre mieux pour être un modèle d'honnêteté. Et quand ce n'est pas possible, montrez à votre enfant que vous savez assumer vos erreurs.

9. "Ce n'est pas grave !"

Les enfants sont très sensibles à ce que l'on dit et on ne se rend pas forcément compte de l'impact que l'on peut avoir sur leurs émotions. Par conséquent, beaucoup de choses que nous disons peuvent les rabaisser sans qu'on le sache.

Les enfants donnent souvent beaucoup d'importance à des choses qui peuvent paraître insignifiantes pour nous en tant qu'adultes. Par conséquent, quand votre enfant veut faire quelque chose que vous ne voulez pas faire, évitez de lui dire "**Ce n'est pas grave !"** s'il réagit mal.

Que dire à la place ?

À la place, essayez de voir les choses du point de vue de votre enfant. Ayez de l'empathie à son égard. Essayez de vous mettre à sa place et de ressentir ses émotions même si vous êtes en train de lui dire non à ce qu'il vous demande. Par exemple, vous pourriez lui dire "*Je sais que tu voulais vraiment faire ça, mais ça ne va pas être possible aujourd'hui*." ou encore *"Je sais que tu es déçu mais la réponse est non"*. Ces phrases prennent bien mieux en considération les émotions ressenties par votre enfant. Elles montrent que vous le respectez et seront bien plus efficaces que si vous essayez de le convaincre que ses envies n'ont pas d'importance.

10. "Pourquoi tu as fait ça ?"

Quand votre enfant fait quelque chose qui ne vous plaît pas, il est important de lui en parler en tête à tête. Cependant, ce n'est pas dans le feu de l'action que votre enfant va tirer une leçon de son erreur. Quand vous demandez à votre enfant *"Pourquoi tu as fait ça ?"*, vous le forcez à réfléchir et à analyser son comportement. Or, ce type de réflexion et d'analyse est une chose difficile à faire même pour les adultes. Devant une question aussi complexe, beaucoup d'enfants se renferment sur eux-mêmes et sont sur la défensive.

Que dire à la place ?

Au lieu de cela, essayez d'avoir une discussion ouverte où vous essayez de deviner ce que votre enfant a pu ressentir et quelle a été sa motivation pour se comporter de la sorte. Par exemple, vous pourriez lui dire "*Tu t'es sentis contrarié parce que tes amis n'écoutaient pas ton idée ?*". Il y a un autre avantage à cette méthode. En essayant de comprendre les émotions et les réels besoins de votre enfant, peut-être que vous allez vous aussi vous sentir moins énervé en découvrant ce qui s'est réellement passé. "*Ah ! Il a mordu son ami parce qu'il avait besoin de plus d'espace et qu'il avait peur. En fait, il ne savait pas vraiment comment réagir. Ce n'est pas une terreur, c'est seulement un enfant !*".

CONCERT-ÉVÉNEMENT DE LOUNIS AÏT MENGUELLET

50 ans de carrière, 50 ans de lutte

Lounis Aït Menguellet, géant de la chanson kabyle, sera en représentation à Alger le 24 mars à l'occasion de ses 50 ans de carrière.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Organisé par l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), le concert se tiendra au niveau de la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Dély Brahim), le 24 mars 2017 à 18 heures. Dans l'entourage du « barde », on évoque même une soirée historique. Lounis Aït Menguellet reprendra, en effet, ses plus fameux tubes, parmi lesquels *Louiza* et *Ma Trud* ou encore *Thelt Yam*, et quelques-unes de ses nouvelles chansons comme *Isefra*.

Le chantre de la chanson kabyle a confié que cses 50 ans de chansons étaient passés trop vite ! Au public qui le suit inlassablement depuis tant d'années, Aït Menguellet adresse ses remerciements : *« C'est grâce au public que j'ai tenu aussi longtemps »*, dit-il de sa voix toujours humble qui le caractérise.

« Cette rencontre pourrait être différente de toutes les autres : c'est l'occasion de revivre ensemble toutes ses années », a-t-il encore confié. *« On passera un moment de fête et nous en sortirons avec de l'espoir »* ! Ce concert à la Coupole

après celui qu'il donné au Zénith ne sera, cependant, pas le dernier. Le *« poète du siècle »*, comme le surnommait Kateb Yacine, retrouvera son immense public à l'occasion d'autres belles rencontres…

Le ciseleur du verbe kabyle a toujours soutenu qu'un chanteur ne peut produire une œuvre nouvelle tant qu'il n'avait rien à dire. Aït Menguellet a dû, donc, attendre cinq années avant de pouvoir renouer avec sa muse en 2010. Et ça a donné le titre du nouvel album de sept chansons *«Tawriqt tacebhant»*. Aït Menguellet veut-il peut-être tourner la page ? C'est l'angoisse de dire la vie, de dire la propension à la transcendance pour aller vers le divin, la peur de ne pouvoir s'abreuver à la source de la parole première. On entendra le poète du reste s'écrier : *« Je me suis réveillé de bonheur/avec la volonté ferme d'écrire/La feuille vierge m'attendait/ Que vais-je lui raconter/Je redoutais de m'y mettre/Et que la raison vienne à me manquer/Peut-être pense-t-elle à un arbre/Pour qu'elle puisse s'y adosser/La feuille blanche reste figée/L'encre se refusant à la noircir »*. La feuille blanche s'oppose à la feuille noire, noircie par l'encre mais aussi par la vie et ses vicissitudes. Comment vivre sur l'effacement des souvenirs, des sensations, des événements, dont la feuille blanche demeure le parfait miroir ? La relation charnelle qui lie le poète à *« Tawriqt »* imaginée comme femme fantomatique, pubère et rétive à recevoir la semence, ici l'encre, régénérateur de la vie, mais aussi prête, quoique hésitante à se livrer à l'acte fécondateur du stylo, ici, métaphore du travail phallique. La frigidité de la feuille blanche établit une relation métonymique avec le corps du poète. La feuille lui transmet la frigidité qui paralyse ses membres et il se sent plus que jamais menacé par la stérilité. Le voici dans le désarroi, dans une évolution labyrinthique. Et pourtant le poète s'en sort au moment où il croit que tout est perdu : *« J'allais sortir, résigné/La raison continuait de me tourner le dos /Je me retournai, pourtant/Pour scruter la feuille blanche/J'y ai trouvé accouchés les mots/De tout ce que je venais de décrire/Telles des hirondelles/Sur un fil perchées/La feuille blanche est chargée/Noircie par l'encre. »* Ainsi, le poète sort de l'impasse où il moisissait et avait risqué sa *« peau »*. La résurrection se fait pour ainsi dire dans une peau neuve. Lounis, le père, ne craint-il pas l'innovation qu'introduit dans son œuvre son fils Djaffar ? C'est une appréhension qui a plutôt trouvé une issue heureuse et féconde. Le poète continue l'œuvre au travers de celle de son enfant et ce dernier continue d'une certaine façon celle de son père au travers de la sienne propre. La feuille blanche est en même temps effacement du passé et anticipation sur l'avenir. Elle est peut-être l'incarnation matérielle du laps de temps qui sépare deux instants d'expression et de création. Mais aussi deux générations. Aït Menguellet est-il sûr de travailler encore pour la culture berbère, ne s'écarte-t-il pas de l'humus des origines ? Il avait débuté sa carrière avec le souci constant de la sobriété instrumentale, ne tolérant dans son « orchestre » qu'un nombre réduit d'instruments pour jouer ses morceaux, et ce n'est que sur le tard, qu'il envisage la possibilité de composer des chansons plus *« sonorisées »*. N'empêche, on peut toujours s'évertuer à trouver des subdivisions à la carrière artistique de Lounis. Les uns trouveront qu'elle est composée de deux phases, celle des débuts consacrée à la chanson d'amour, et celle qui a marqué son engagement politique en faveur de la culture berbère. Les autres la diviseront entre la période d'avant-Djaffar et celle d'après, mais si ces subdivisions peuvent en réalité aider sur le plan de la pédagogie à faire l'approche d'une œuvre, elle ne saurait par contre complètement l'épuiser.

«Je récolte dans Isefra ce que j'ai semé dans Tiregwa»

Da Lounis a rétorqué à maintes fois qu'il ne lui était jamais venu à l'esprit d'avoir la prétention de dire aux autres ce qu'ils doivent faire. *« Je ne fais que de l'observation. Elle peut être juste ou fausse. Mes mots ne sont pas des vérités éternelles. Mais quand je les dis, ça me fait du bien »*. À une question relative au rapport qui pourrait exister entre le tout nouvel album *Isefra* et *Tiregwa*, sorti en 2010, il répond : *« Oui, il y a une forte ressemblance entre les deux albums, car il s'agit, en fait, d'une continuité »*. Et d'ajouter : *« Je récolte dans Isefra ce que j'ai semé dans Tiregwa »*. Par ailleurs, cette longue période de quatre années pour éditer son album, alors qu'il avait habitué ses fans à un album par an, a été l'objet d'une autre question des journalistes. Pour toute réponse, l'enfant d'Ighil Bouamas a indiqué que *« seule l'inspiration peut décider du moment d'écrire (…) Si je pouvais sortir un album tous les 6 mois, j'en serai ravi »*. Pour Lounis, *« l'inspiration n'attend pas les événements »*, et de trancher en assénant : *« La plupart de mes chansons sont intemporelles »*. Une façon de dire, probablement, que lorsqu'il n'a rien à dire, il préfère se taire...

Inad Umghar, c'est le titre de l'opus sorti en 2005, peut renvoyer à une autre phase, celle de la désillusion pas rapport aux siens, surtout, par rapport au nouveau pouvoir qui émerge dans la mouvance de la militance berbère. Lounis Aït Menguellet est resté tout de même toujours égal à lui-même. Il vit toujours dans son village haut perché d'Ighil Bouamas car il estime que *« la vie au village n'est pas aussi ennuyeuse qu'on le pense »*. Se réveiller dans l'endroit qui nous a vus naître, ça fait toujours quelque chose, aimait-il à dire. Pour Aït Menguellet, la possibilité d'écrire sur la feuille blanche, de continuer à vivre tout simplement, est à coup sûr inséparable de l'espace natal.

L'écrivain rend hommage au poète

Dans un éditorial signé Yasmina Khadra, écrivain, vous trouvez des mots émouvants regroupant la sensibilité d'un poète hors normes. *« Si je devais mettre une figure sur l'Algérie de nos prières, je m'inspirerais de celle de Lounis Aït Menguellet : la figure de l'enfant du pays. Tout, chez cet artiste emblématique, m'apaise et me réconforte dans mon algérianité. Son charisme droit sorti de la sagesse ancestrale, sa hauteur étincelante de neiges djurdjuriennes, son amour indéfectible pour les siens font de son chant une rédemption. Je crois avoir adhéré à cet homme avant même de le rencontrer. Je ne comprenais pas ses paroles, mais je me reconnaissais dans ses chansons, et sa voix de chantre tranquille m'insufflait un sentiment de plénitude comme lorsque le vent du désert balaie mes angoisses »*, dira Khadra de Aït Menguellet. Ainsi comme toute personne ayant une fois dans sa vie écouté les chansons d'Aït Menguellet, Yasmina Khadra s'y inspire en continuant une description magique voire féerique du grand poète : *« Lounis Aït Menguellet est un havre de paix, une oasis féerique qui transcende, à elle seule, ces espaces mortifères que sont devenus nos silences tandis que nos rêves menacent de s'effilocher au gré des désillusions. Il sait dire ce que nous taisons par crainte d'être entendus : notre fierté égratignée, nos joies chahutées, nos aspirations laminées. Plus qu'un barde, Lounis est ce refus viscéral de céder devant l'adversité, l'impératif devoir de renouer avec la beauté au cœur même des laideurs abyssales qui ont failli nous défigurer. Lorsqu'il chante, Lounis, les aigreurs retiennent leur souffle car, d'un coup, nous sommes en phase avec ce que nous croyons avoir perdu de vue, à savoir le goût de la fête. »*

K. H.

REPUBLIQUE ALGERIENE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE BISKRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES (3ÈME AVIS)

NIF 099007019066028

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

LOT 01 PROTECTION DES REMBLAIS D'ACCES DE L'OUVRAGE OUED GARTA SUR CHEMIN RELIANT GARTA SIDI OKBA

LOT 02 : PROTECTION DES ACCOTEMENT SUR CW 36 PK 43+500 SIDI M'HAMED MOUSSA

LOT 05 : PROTECTION DU CW 06A

LOT 08 : REALISATION D'UN DALOT SUR CW 07 AU PK 10+400

LOT 09 : REALISATION D'UN DALOT SUR CW 07 AU PK 7+000

Dans le cadre du Budget de wilaya 2016. Programme 7/2016.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) où plusieurs lots mais elles ne sera retenue qu'à un seul lot.

Les entreprises ayant **pour activité principale travaux publics**, de catégorie TROIS (03) Et plus et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville De Biskra Route de Batna).

Les offres doivent comporte un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insères dans des enveloppes séparées et cachetées. Les offres accompagnées Des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna).

Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, portant la mention: appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

LOT01 : PROTECTION DES REMBLAIS D'ACCES DE L'OUVRAGE OUED GARTA SUR CHEMIN RELIANT GARTA SIDI OKBA

LOTS02: PROTECTION DES ACCOTEMENT SUR CW 36 PK 43+500 SIDI M'HAMED MOUSSA

LOTS05: PROTECTION DU CW 06A

LOTS08: REALISATION D'UN DALOT SUR CW 07 AU PK 10+400

LOTS09: REALISATION D'UN DALOT SUR CW 07 AU PK 7+000

Dans le cadre du Budget de wilaya 2016. Programme 7/2016.

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 10H00, le 21ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée e 180 jours. à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment:

OFFRE CANDIDATURE(SELON L'ARTICLE 67.1 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

- une déclaration de candidature : dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il : N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions Des articles 75 et 89 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant Réglementations des marchés publics et des délégations de service public.
- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant). dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il si agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payes et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l' hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie
- est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ; ° a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie.
- une déclaration de probité.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant dévaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas Echéant, des sous-traitants :
- A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas Echéant.
- B/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

OFFRE TECHNIQUE (SELON L'ARTICLE 67.2 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES) :

- certificat de qualification et de classification
- La déclaration à souscrire selon le modèle
- Les références fournies par les maîtres de l'ouvrage pour les travaux similaires
- La disponibilité du matériel et équipement des travaux et de contrôle pour l'exécution du projet
- le planning et le phasage des travaux
- La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée et paraphé
- Le statut de l'entreprise
- Les bilans des trois (03) dernières années

OFFRE FINANCIERE (SELON L'ARTICLE 67.3 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'OUVERTURE DES PLIS :

- L'ouverture des offres se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à DIX HEURE TRENTE (10H30) en séance publique à la D.T.P de Biskra.
- si le dernier jour de la durée de préparation des offres coincide avec un jour férié ou un jour De repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister À l'ouverture des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS

COMMUNE DE HYDRA

REF : AAO /01/17/TEC

NIF: 41000 20000 160 085 01027

Avis d'Appel d'Offres National avec exigence de capacités minimales

Le président de l'Assemblé Populaire Communale de Hydra lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la Réalisation des travaux de parachèvement de l'aménagement du marché couvert à la cité sellier Hydra

Les Entreprises admises à participer sont celles dont les capacités répondent aux critères :

1- Capacité professionnelle :

- Etre qualifiées en travaux de bâtiment en cours de validité (activité principale) catégorie III et plus

2- Capacité financière :

- Ayant un minimum de chiffre d'affaires de la somme des trois dernières années : 60 000 000,00 DA

3- Capacité technique :

- Référence professionnelles : ayant réalisé au moins des travaux portant sur la réalisation ou l'aménagement d'un équipement publique.

le retirer du Cahier des Charges se fera auprès du bureau des marchés de la commune sis à la rue Abou Nouas contre paiement de la somme de 2 500,00 DA non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la trésorerie communale de Hydra

L'offre doit être présentée sous forme de dossier de candidature, pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même enveloppe conformément aux dispositions réglementaires contenues dans le cahier des charges et déposée auprès du bureau des marchés de la commune sis à la rue Abou Nouas Hydra.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12 h

L'enveloppe extérieure doit être cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, appel d'offres n° 01/17 et l'objet de l'appel d'offres »

Les enveloppes intérieures doivent comporter la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas

La durée de préparation des offres est fixée à 25 jours à compter de la 1ère date de publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les Quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres, correspond au dernier jour de la duré de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

La durée de validité de l'offre est la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois

Les entreprises sont invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h

Dossier à Fournir :

Le dossier à fournir doit comporter obligatoirement les pièces énumérées dans le cahier des charges dont les documents suivants

1- Le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature, une déclaration de probité, les statuts pour les sociétés, les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires

2- L'offre technique contient :

Une déclaration à souscrire, tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article78 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public décret; le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'offre financière contient :

La lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE)

FOOTBALL/16ES DE FINALE DE LA COUPE DE LA CAF

LES CANARIS S'ENVOLENT AUJOURD'HUI POUR BRAZZAVILLE

Les Canaris de Djurdjura rallieront aujourd'hui la capitale congolaise, Brazzaville, pour y affronter samedi l'Etoile du Congo aux 16es de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, dans un déplacement qui s'annonce périlleux.

PAR MOURAD SALHI

En plus d'un parcours médiocre en championnat, (avant-dernière place au classement avec 18 points), une ligne offensive jugée pire attaque du championnat, (10 buts marqués en 19 matchs), l'équipe drivée par le duo Rahmouni-Moussouni reste sur une humiliante défaite lors du derby kabyle contre le MO Béjaïa (3-0). Ce qui n'arrange guère les supporters qui ont pris les joueurs en grippe. Tous les observateurs s'accordent à dire que le club phare du Djurdjura produit, cette saison, son football le plus indigent depuis sa création. Dans la composante actuelle de l'équipe, rien n'indique qu'elle est capable d'être véritablement compétitive, surtout en terre africaine où un déplacement n'est jamais une partie de plaisir.

Même les supporters les plus inconditionnels, ont du mal à croire que les camarades de Zerguine sont capables d'un bon résultat samedi prochain en terre congolaise face à l'équipe de l'Etoile, un adversaire désormais connu par tous les Algériens.

Avant le départ pour le Congo, l'entraîneur Mourad Rahmouni s'est entretenu avec les joueurs et les a mis devant leurs responsabilités. *"Le destin de l'équipe est entre les mains des joueurs.*

Ils sont seuls maîtres sur le terrain. Pour le match de la Coupe de la Confédération africaine de football, je dirai que nous allons faire de notre mieux pour revenir avec un résultat positif. Une chose est sûre, cette compétition n'est pas une priorité pour notre équipe.

Le championnat reste notre principal objectif", a indiqué Mourad Rahmouni.

La JS Kabylie se déplacera aujourd'hui à bord d'un vol spécial de la compagnie Tassili Airlines.

Côté effectif, le staff technique ne bénéficiera pas des services du capitaine Ali Rial, Mohamed El Hadi Boulaouidet et Sofiene Khellili qui soufrent de blessures.

Pour les objectifs, les responsables du club, à leur tête le président Hannachi, ont compris qu'aller plus loin dans cette compétition continentale risque de leur coûter leur place en championnat où ils sont classés à l'avant-dernière place au classement général avec 18 points seulement.

L'accumulation des match retard pourra leur jouer un mauvais tir comme ce fut le cas du MOB Béjaïa finaliste de la Coupe de la CAF et qui se trouve cette saison lanterne rouge du championnat. Ce n'est pas le seul exemple puisque El Eulma et l'ASO Chlef ont quitté la Ligue 1 en raison de leurs participations continentales.

Les observateurs sont unanimes à dire que la JS Kabylie ne doit pas trop se focaliser sur cette compétition "piège", selon eux, pour éviter la descente aux enfers.

Les spécialistes appellent les responsables du club à mettre le paquet en championnat qui constitue, selon leurs dires, *"la priorité puisque le club est menacé par le spectre de la relégation"*.

Mais les coéquipiers de Kouceila Berchiche ne veulent pas se résigner ni se laisser abattre complètement. Pour certains techniciens la JS Kabylie n'a jamais aussi bien réagi que lorsqu'elle est au pied du mur.

Les Kabyles croient encore à un miracle et veulent soigner leurs blessures en terre congolaise.

De plus, soulignent les joueurs, *"si les résultats ne suivent pas en championnat, cela ne veut nullement dire que l'équipe ne renferme pas de bons joueurs, capables de se transcender dans les grandes occasions telle que cette sortie au Congo"*.

M. S.

MC ORAN

BELATOUI RÉHABILITÉ DANS SES FONCTIONS !

Coup de théâtre au MC Oran où le changement d'entraîneur n'aura finalement pas lieu. Démissionnaire dans un premier temps, Omar Belatoui, qui avait vu son départ accepté par le président Ahmed Belhadj "Baba", avant d'être réhabilité dans ses fonctions. Un remplaçant lui avait même été trouvé avec la nomination presque acquise de Mohamed Henkouche, qui aurait effectué un énième comeback au club, mais Belatoui conserve finalement son poste.

Le départ de l'entraîneur Oranais avait fortement déplu aux supporters des Hamraoua, autant que le choix de son remplaçant hypothétique. Ahmed Belhadj et Toufik Bellahcene, le manager du club, ont convaincu Omar Belatoui de revenir à de meilleurs sentiments. Réhabilité dans ses fonctions, l'ancien défenseur international est même renforcé puisqu'il a vu ses exigences être acceptées par la direction du club Oranais. Depuis le début de la phase retour, le MCO n'a récolté que trois points seulement en six matches, alors que le club avait terminé la phase aller en position de dauphin.

CHAMPIONNAT ARABE DE BOXE

AÏT-BEKA, AGHILAS, MAZIGH ET BENAAMANE EN FINALE

Les boxeurs algériens, Aït-Beka Salim (49 kg), Chebah Aghilas (52), Mounir Benaamane (69 kg) et Mazigh Aidel (56 kg) se sont qualifiés en finale des championnats arabes juniors, organisés du 5 au 9 mars au Caire en Égypte avec la participation de treize pays arabes, dont l'Algérie.

A pied d'œuvre depuis samedi au Caire, la sélection algérienne est représentée dans ces joutes arabes par huit boxeurs, conduits par l'expérimenté Aït-Beka Salim (49 kg). Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), 11 pays arabes prennent part aux championnats arabes de boxe : Emirats arabes unis (EAU), Arabie saoudite, Qatar, Yemen, Libye, Palestine, Syrie, Liban, Soudan, Tunisie et Maroc. Les finales auront lieu mercredi au Complexe olympique Al-Maadi du Caire.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Epaule de mouton rôtie

Ingrédients :
1 épaule de mouton
1 c. à c. de paprika
1 c. à c. de cumin
50 g de beurre fondu
Sel
Préparation :
Mélanger le beurre, le sel, le cumin et le paprika.
Enduire l'épaule avec ce mélange. Mettre à cuire au four avec un verre d'eau.
Arroser de temps en temps avec le jus afin que la viande ne se dessèche pas. Au bout de 1h30 min de cuisson, retourner la viande pour faire dorer l'autre face.
Laisser cuire encore 30 min. Servir avec du sel et du cumin mis sur la table à part.

Boulettes

aux pistaches

Ingrédients :
600 g de pistaches
250 d'amandes
1 kg de sucre glace
Pour le sirop :
500 g de sucre cristallisé
1/4 de litre d'eau
Eau de rose pour parfumer
Préparation :
Broyer les amandes, en faire une pâte en additionnant le sucre glace et en malaxant avec un peu d'eau de rose. Former des boulettes de la grosseur d'une noix. Faire un sirop avec le sucre cristallisé et un quart de litre d'eau. Tremper les boulettes de pâte d'amande dans le sirop, puis les enrober en les roulant dans les pistaches entières décortiquées.
On peut les faire entièrement avec des pistaches au lieu d'amande et pistache.
On peut décorer en ajoutant au-dessus de chaque boulette une pistache entière ou bien au lieu de la forme d'une boule, faire comme un carré (ou n'importe quelle autre forme) et enfoncer le dessus pour y mettre soit pistache ou pignons ou le fruit sec de son choix.

NUTRITION ET LIGNE

Les aliments à associer pour ne pas prendre de poids

Certaines associations d'aliments permettent d'accélérer l'amincissement. Encore faut-il savoir lesquelles… en voici quelques-unes pour perdre ses rondeurs, mais surtout pour ne pas les reprendre.

Féculents et légumes : l'arme anti-stockage

Gardez des légumes au menu, même si le plat comporte déjà une part de féculents (riz, pâtes, pommes de terre…). Les légumes abaissent l'index glycémique des glucides grâce aux fibres qu'ils contiennent. Elles ralentissent leur digestion. Résultat : non seulement on fabrique moins d'insuline, une hormone en partie responsable du stockage des calories, mais en plus, on se met à l'abri des fringales.

Protéines et féculents : pour perdre du "gras"

Les féculents (pain, pâtes, riz…) contiennent des protéines (présentes dans les viandes, le poisson ou les œufs), mais celles-ci ne sont pas suffisamment performantes pour assurer le renouvellement des protéines dans nos muscles et organes. Il leur manque certains acides aminés (les chaînons de base des protéines). Aussi, pour rester en meilleure forme, et perdre non pas du muscle mais du "gras", ajoutez à vos glucides un aliment riche en protéines animales. Par exemple : poisson ou viande et pommes de terre ou riz. Autre solution, associer deux féculents complémentaires, c'est-à-dire un légume sec et une céréale. Exemple : lentilles et riz, pois-chiches et semoule, haricots noirs et maïs…

Lipides et fibres : pour une peau plus ferme

Un peu de crème avec les épinards, un filet d'huile d'olive sur les tomates ou carottes râpées, ou encore une noisette de beurre sur les haricots verts : ces mélanges n'ont pas qu'un intérêt culinaire !

Ils permettent aussi d'améliorer l'assimilation des vitamines A, D, E et K, ainsi que du carotène. On reste ainsi en meilleure forme, et on conserve une plus jolie peau, plus ferme et plus tonique.

Protéines et légumes : l'association anti-fringale

Même si vous souhaitez perdre rapidement du poids, associez toujours des légumes aux aliments riches en protéines, parce que leurs fibres rassasient, parce que les légumes apportent des vitamines et minéraux, parce que continuer à manger de tout permet de partager des repas conviviaux, même au régime, et

d'éviter les frustrations.

Chocolat, biscuits : avec quoi les associer ?

A l'heure du goûter ou en fin de journée, on a souvent envie de se faire plaisir avec un aliment sucré comme du chocolat ou des biscuits. Pour en profiter tout en réduisant les risques de prise de poids, associez-y un aliment à la fois moins riche et rassasiant : un fruit ou produit laitier. Exemple :

- Chocolat et banane ou pomme,
- Biscuits et yaourt nature à 0 % de matières grasses aux fruits.

Intérêt : on modère plus facilement sa consommation d'aliments à risque et on obtient un effet coupe-faim. Résultat : on mange moins au repas suivant.

MAIN VERTE

Savoir planter des bulbes...

Une règle simple consiste à planter les bulbes à une profondeur égale à 2 fois leur hauteur. Mais il y a des exceptions, comme le narcisse ou le crocus. Essayons d'y voir clair...

Généralités

De façon générale, effectivement, on laisse au-dessus du bulbe une hauteur de terre égale à 2 fois la sienne. Mais certains bulbes dérogent à la règle : crocus (hauteur = 2cm) planté à 7cm; narcisse (h = 5cm) planté à 15cm.

Superpositions

Pour créer des floraisons étalées dans le temps, il est tout à fait possible superposer dans un même pot ou un même massif plusieurs "couches" de bulbes différents.

Attention ! Il est néanmoins nécessaire de ne pas les aligner verticalement, pour que les chevelus racinaires ne gênent pas la pousse.

Echelonner les plantations ?

Que ce soit dans le temps ou la profondeur, c'est une mauvaise idée. Ce n'est pas parce que vous planterez la même variété à 2 mois d'intervalle que la floraison sera prolongée, en 2 vagues successives. Les bulbes ont des périodes de floraison assez précise. De même, n'essayez pas de planter plus profondément pour retarder certains par rapport aux autres. Vous risquez tout simplement de ne jamais voir poindre certains bulbes !

Trucs et astuces

Bordures de feuilles dentelées et marron...

Cela montre que la plante n'est pas

assez fraîche et manque d'humidité. Placez alors les plantes sur un terrain mouillé ou mettez-les dans la salle de bain.

Pincer les plantes aromatiques

Dès le début de la végétation, pin-

cez les pousses entre le pouce et l'index. Cela favorise la ramification et vos touffes seront plus fournies.

Nettoyer les arrosoirs

Les arrosoirs laissent à la longue

un dépôt noirâtre au fond et dans le tuyau. Pour les nettoyer, mettez une tasse de vinaigre, 1 c. à soupe de bicarbonate de soude. Laissez reposer un quart-d'heure et frottez ensuite avec une brosse.

De l'eau tempérée pour arroser le potager

Evitez d'arroser avec de l'eau

glacée. Veillez toujours à ce qu'elle soit de température ambiante. Pour ce faire, entreposez-la dans des arrosoirs et des seaux.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3202

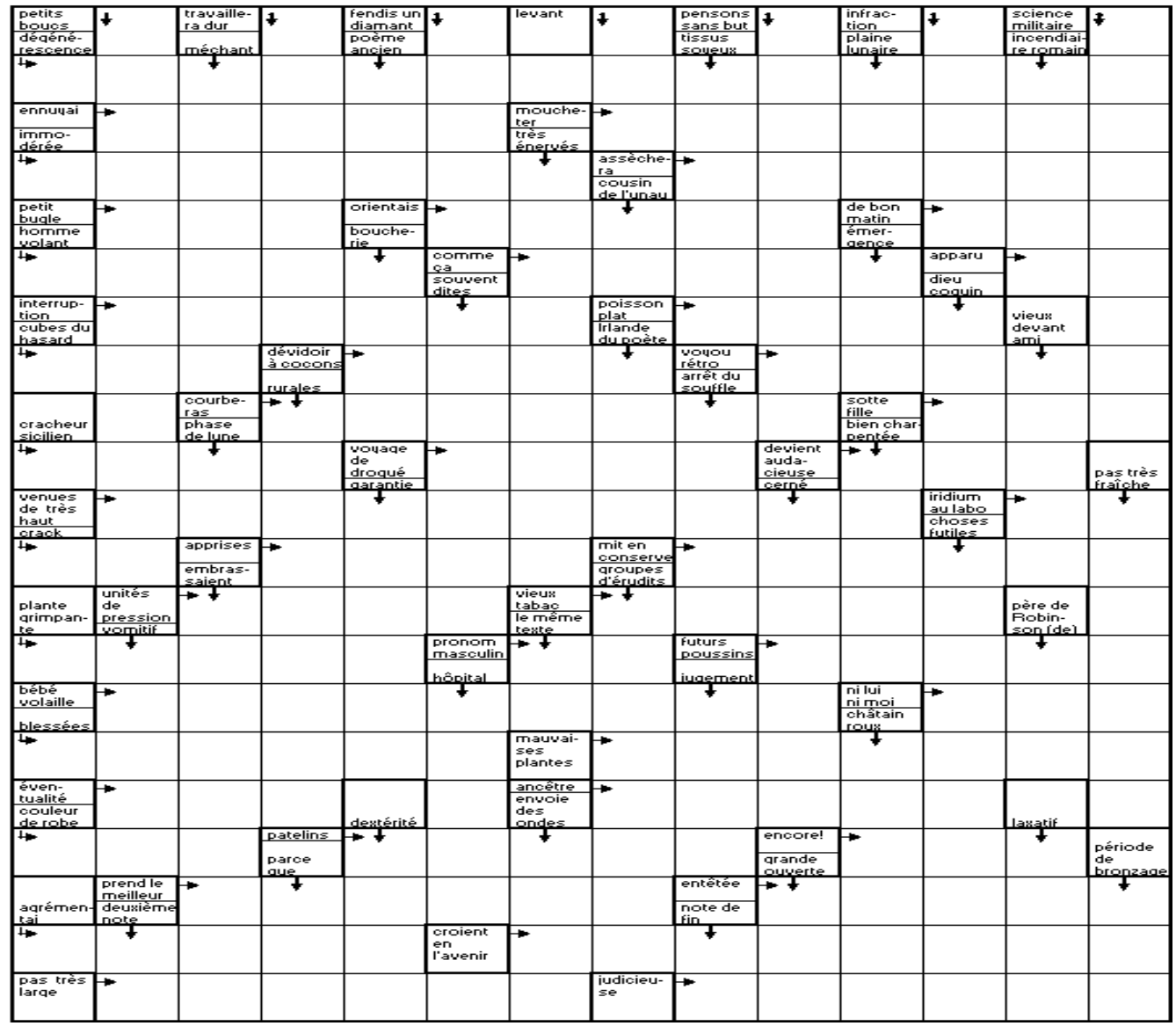

SUDOKU N°3202

	2				3			
4			1		9			
		1			6	7		
1			2				4	3
2								1
7	3				4			5
		8	5			3		
			6		7			8
			4				6	

SOLUTION SUDOKU N°3201

5	8	3	4	9	2	7	6	1
2	6	7	8	5	1	4	9	3
1	4	9	6	7	3	8	2	5
6	3	5	7	1	8	2	4	9
7	2	8	3	4	9	1	5	6
9	1	4	5	2	6	3	7	8
8	7	2	1	6	5	9	3	4
4	5	1	9	3	7	6	8	2
3	9	6	2	8	4	5	1	7

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3201

• A • D • B • R • I • P • A
U L C E R A T I O N • E R G
• L I B E R A T I O N S • R
T U T U S • T E E • A T R E
• M A T E R A S • A G E E S
C E D E R A I • A M E R E S
• R I • V I S A G E • A L E
T A N T E S • G I • O S • R
• I • A R O M A T E S • S A
E T A U • N U • A N T R E •
• • E P I N E T T E • U R E
V E R I T E • A I R S • I S
• C A N E R A • O V A L E S
X L • I M A G I N E R A • A
• A R E • I R E • R O D E R
S T O R E • E N C A N • P T
• E M E R G E A I • G A I E
A R A • M A S • C A S S E R
• A N T I G • N E M • I R A
L I C I T E S • R E G L A I
• S E C E S S I O N • E S T

2015 BN509, cet astéroïde qui pourrait menacer la Terre

Le 7 février dernier, les scientifiques ont utilisé le radiotélescope d'Arecibo pour observer le proche passage d'un astéroïde très particulier.

Nommé 2015 BN509, il est classé parmi les astéroïdes potentiellement dangereux pour la Terre. Ce corps a été observé pour la première fois en 2005 mais il n'a été officiellement répertorié que dix ans plus tard comme son nom l'indique. Depuis, les scientifiques l'ont étudié à plusieurs reprises et pour cause, 2015 BN509 est classé par le Minor Planet Center dans la liste des astéroïdes potentiellement dangereux pour la Terre. D'après les estimations, 2015 BN509 afficherait un diamètre d'environ 200 mètres pour une longueur de quelque 400 mètres. Soit à peu près la hauteur de l'Empire State Building de New York aux États-Unis. Cet astéroïde a tendance à se rapprocher dangereusement de la Terre. Selon les données du Jet Propulsion Laboratory, il nous a rendu visite 8 fois depuis 2010. La dernière fois le 7 février dernier avec la plus petite distance enregistrée : environ 6,2 millions de kilomètres. Les astronomes ont profité de cet évènement pour observer l'astéroïde. L'astéroïde a "frôlé" la Terre à une vitesse d'environ 70.500 kilomètres par heure. Les images quant à elles, ont dévoilé qu'il présente une forme de cacahuète, autrement dit deux extrémités reliées par une sorte de cou plus mince. Bien que cette configuration puisse étonner, ce type d'astéroïdes est assez commun : environ un objet spatial rocheux sur six présenterait une telle forme. Néanmoins, c'est tout ce qu'on sait sur les caractéristiques de 2015 BN509 à l'heure actuelle. C'est pourquoi les scientifiques ont décidé d'utiliser le radiotélescope d'Arecibo, particulièrement puissant et capable de livrer un aperçu plus précis de la taille de l'objet, de même que de sa composition et de ses mouvements.

Aucun impact prévu

Si 2015 BN509 est classé comme potentiellement dangereux, les calculs de son orbite ne prévoient aucun impact avec notre planète. Le but est ainsi de le surveiller afin de mieux évaluer le danger qu'il représente pour la Terre. Sa prochaine approche est prévu pour février 2018 à une distance d'environ 5 millions de kilomètres. Une perspective qui semble tout droit sortie d'un film de science-fiction mais qui est aujourd'hui sérieusement envisagée. Ces dernières années, les agences spatiales ont en effet décidé de renforcer la traque et la surveillance des astéroïdes. Selon un bilan révélé en 2014, 95 % des astéroïdes de grande taille potentiellement dangereux ont été détectés mais seuls 10 % des objets de plus petite taille seraient connus.

Des microfossiles découverts au Canada

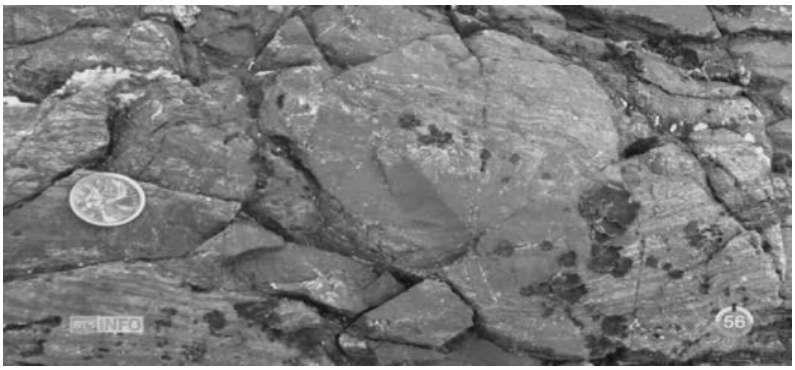

Et si la vie était apparue bien plus tôt qu'on ne pensait sur Terre ? C'est ce que suggère la découverte décrite dans la revue *Nature*. Au nord-est de Québec des scientifiques ont en effet mis en évidence ce qui pourrait être les plus anciennes traces de vie sur Terre. Des traces qui auraient au moins 3,77 milliards d'années. Notre planète s'étant formée il y a environ 4,5 milliards d'années, cette découverte suggère que la vie serait apparue quelques centaines de millions d'années seulement après sa formation. Une théorie déjà suggérée par de précédentes traces mises en évidence à travers le monde mais qui fait l'objet de controverses. Les nouvelles traces de vie ont été mises au jour dans une région appelée "ceinture de roches vertes du Nuvvuagittuq" située le long de la côte de la baie d'Hudson. Grâce aux minéraux qu'elles contiennent, les roches de cet affleurement ont été datées à 4,3 milliards d'années pour les plus anciennes. Ces estimations font de ces roches les plus anciennes connues à ce jour. D'où l'intérêt que les chercheurs leur portent. C'est ainsi que l'analyse d'échantillons de ces roches a mis en évidence des structures inattendues. Invisibles à l'œil nu, ces microfossiles prennent la forme de filaments ondulés et de structures tubulaires. Des structures qui ressemblent à des fossiles microbiens précédemment identifiés en Norvège et en Californie, vieux de 180 et 450 millions d'années. Les chercheurs ont également trouvé des signatures chimiques associées selon eux, à de la vie. Ils ont effet mis en évidence des rosettes de carbonate et de l'hématite, une forme de fer.

Au moins 300 millions d'années plus vieux

En se basant sur l'âge des roches, les scientifiques suggèrent donc que ces traces de vie auraient entre 3,77 et 4,23 milliards d'années. Même en considérant l'âge minimum, ces microfossiles apparaissent 300 millions d'années plus anciens que les plus vieux connus jusqu'à présent, trouvés en Australie et âgés de 3,460 milliards d'années. Ce nouveau record soutient un peu plus la théorie selon laquelle il y aurait eu une explosion très rapide du vivant sur Terre. Comme toutes les découvertes similaires précédentes, ces résultats sont toutefois loin de convaincre tout le monde. Les doutes résident notamment dans l'estimation de l'âge des microfossiles : ils pourraient ne pas être aussi anciens qu'on le pense car dater ce type de structures est particulièrement complexe. De fait, il est possible que les traces de vie soient plus récentes, même si les roches elles-mêmes sont anciennes.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Ciseaux de la cataracte

Inventeur : José Ignacio Barraquer **Date : 1958** **Lieu : Espagne**

José Ignacio Barraquer a conçu et construit plusieurs instruments chirurgicaux ophtalmologiques, dont les cisaux de la cataracte qui ont révolutionné ce genre d'interventions. En 1980, il publie un livre dans lequel il décrit toutes ses recherches pour modifier la réfraction de la cornée, ses conclusions, des approches différentes, les fondations mathématiques et géométriques, les instruments chirurgicaux qu'il a créé...

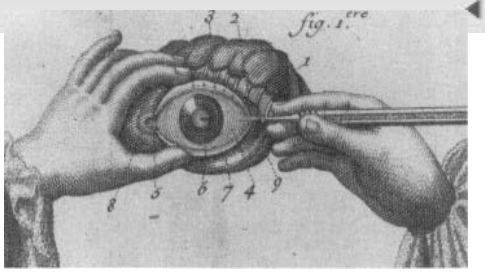

ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS

20h55 W9

Affaire Michèle Even : un suspect peut en cacher un autre. Le 9 mars 1991, à Bénestroff, en Moselle, Hervé Even, menuisier, découvre le corps de son épouse, gisant en pyjama, le crâne défoncé à coups de bûche et l'arme du crime, un couteau, encore enfoncée dans le dos. Affaire Cindy Senocq. Le 28 mai 2009, le cadavre de Serge Martz, 44 ans, est découvert dans un étang de Woippy, près de Metz. A première vue, tout semble indiquer qu'il s'agit d'un suicide.

GENS DU VOYAGE : PLONGÉE AU COEUR D'UNE COMMUNAUTÉ

20h55 8

Manouches, Gitans... les gens du voyage fascinent et suscitent de nombreux fantasmes. En effet, leur mode de vie marginal provoque souvent bien des inquiétudes. Entre occupation illégale de terrains et bras de fer musclés avec les forces de l'ordre, ils intriguent et, parfois, dérangent. Une fois leur campement installé, il leur faut multiplier les combines pour s'approvisionner en eau et en électricité.

NADIA

20h55 2

Nadia élève seule son fils Noé en banlieue parisienne. Quand Noé est accepté en seconde dans le prestigieux lycée Henri IV, un sentiment de fierté la submerge. C'est le début d'une nouvelle vie : elle décide de quitter son appartement et de déménager en plein Paris. Nadia tient à offrir à son fils le même train de vie que ses camarades et lui achète ce qui lui manque pour se fondre dans la masse. Elle commence à s'endetter. Découvrant alors le plaisir de consommer, elle développe une véritable addiction, au point de ne plus pouvoir s'arrêter. Noé, lui, parvient à trouver sa place dans sa nouvelle classe...

MURIEL ROBIN ET CHANEE SUR LA TERRE DES BONOBOS

20h55 3

En 2016, France 3 lançait une collection événementielle dont la vocation est de mettre en lumière des hommes et des femmes qui se battent au quotidien pour sauver des espèces vulnérables et leurs habitats menacés de destruction. Ces gardiens de la nature ont choisi de rester à leurs côtés pour les sauver et défendre leur droit d'exister dans leur milieu naturel. Etre leur messager est la mission que Chanee, héros de la nature, va confier à une personnalité. La comédienne et humoriste Muriel Robin a accepté de suivre Chanee en République démocratique du Congo pour sensibiliser le public aux bonobos, une espèce menacée.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

WE WANT SEX EQUALITY

20h55 arte

A la fin des années 60, Rita est l'une des 187 employées par l'immense usine Ford de Dagenham, en Angleterre. Elle et ses collègues travaillent dans des conditions difficiles. Pire : la direction les a récemment rétrogradées, les considérant comme des ouvrières non spécialisées. Rita et les autres, qui menaçaient de se mettre en grève, passent à l'action après un rendez-vous infructueux avec l'exécutif et les syndicats.

SLUMDOG MILLIONAIRE

20h55 4

En une soirée, la vie de Jamal Malik a basculé. Sur le plateau d'un jeu télévisé regardé par toute l'Inde, «Qui veut gagner des millions ?», le gamin des bidonvilles, assistant dans un centre d'appels téléphoniques, est devenu une star. Il a répondu à toutes les questions, gagné le fameux million et peut en remporter encore dix le lendemain. Prem Kumar, le charismatique présentateur, dépassé par les événements, l'a fait accuser de tricherie et arrêter. Un policier grassouillet torture Jamal pour le faire avouer. Un inspecteur désabusé l'écoute. Jamal explique pourquoi il connaissait les réponses et c'est toute sa vie misérable, tout son amour pour l'insaisissable Latika, qu'il revit...

TOP CHEF

20h55 M6

Sept candidats sont toujours en lice pour cette septième semaine de concours. Dans la première épreuve, Philippe Etchebest affronter en cuisine tous les concurrents, avec deux fois moins de temps qu'eux. Il fait face à la fois aux brigades d'Hélène Darroze et de Michel Sarran, mais ils ignore que ses propres candidats participent à l'épreuve, en cachette. Le deuxième défi est celui du défi photo culinaire de Yannick Alléno. Le chef triplement étoilé demande aux cuisiniers de réaliser des plats au visuel incomparable. Chaque création sera photographiée et le plus beau cliché sera publié dans un célèbre magazine.

GREY'S ANATOMY RÉTABLIR LE CONTACT

20h55 TF1

Amelia, Meredith et Maggie sont confrontées aux joies de la cohabitation. Tous les résidents postulent pour la bourse de recherche Preminger, espèrant être choisis par Bailey et les titulaires. April et Arizona sont en désaccord au sujet d'une patiente, une adolescente qui refuse de dire à sa mère qu'elle est enceinte. Une équipe du Grey-Sloan part prélever des organes à l'hôpital d'Overbrook. Ce voyage en ambulance est l'occasion pour Meredith, Owen et Nathan d'en savoir un peu plus les uns sur les autres. Assistée de Blake et d'Edwards, Amelia doit réaliser une opération très délicate sur un musicien atteint d'une sclérose en plaques. La tension monte d'un cran entre April et Jackson.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

JENIFER

IMPLIQUÉ E DANS UN ACCIDENT MORTEL SUR L'AUTOROUTE ET MIRACULÉ E...

La chanteuse Jenifer a été impliquée dans un accident mortel sur l'autoroute A1 dans la nuit de dimanche à lundi alors qu'elle rentrait de Belgique après un concert, selon une information révélée par le site d'Europe 1 puis confirmée et développée par l'AFP.

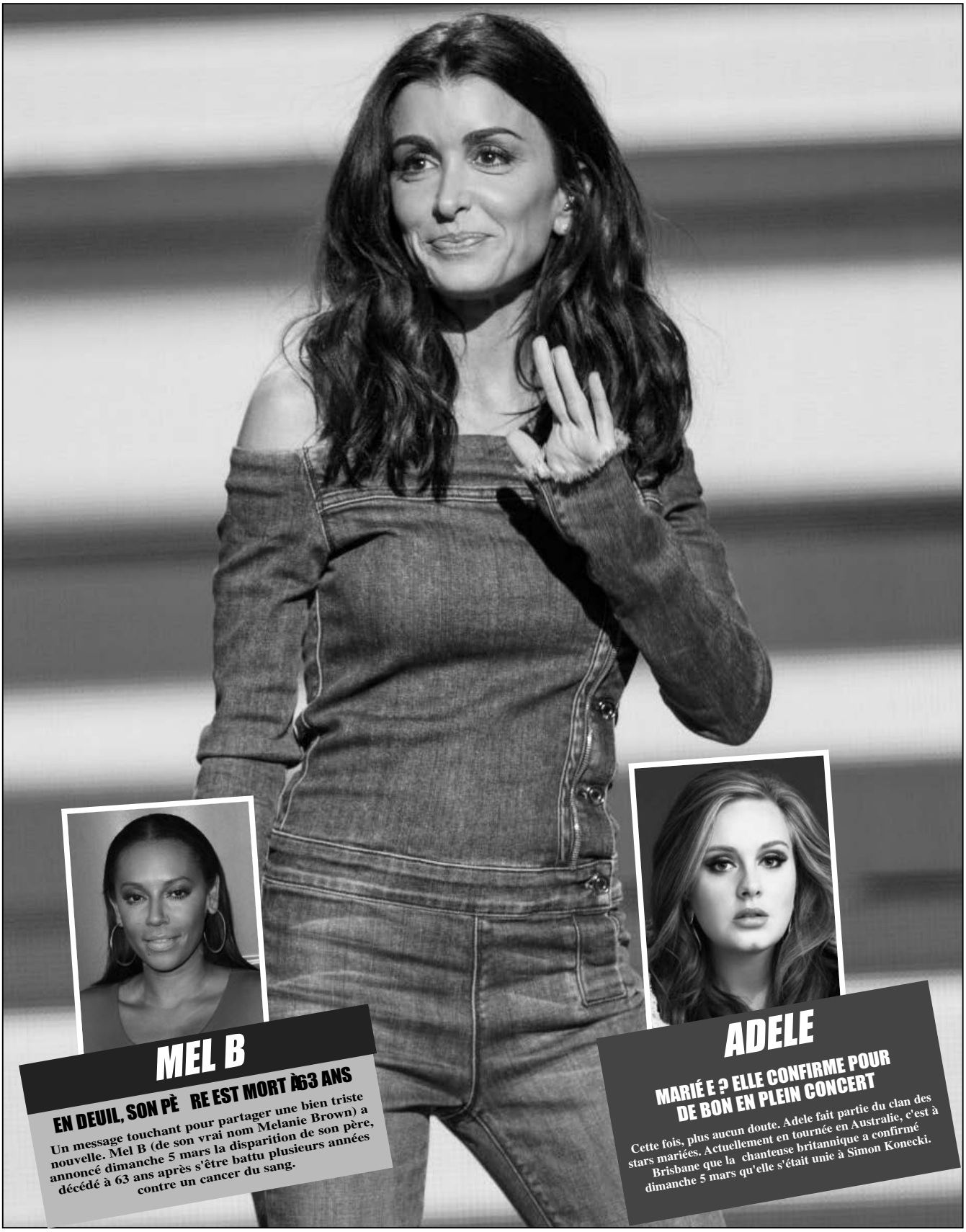

MEL B

EN DEUIL, SON PÈ RE EST MORT À 63 ANS

Un message touchant pour partager une bien triste nouvelle. Mel B (de son vrai nom Melanie Brown) a annoncé dimanche 5 mars la disparition de son père, décédé à 63 ans après s'être battu plusieurs années contre un cancer du sang.

ADELE

MARIÉ E ? ELLE CONFIRME POUR DE BON EN PLEIN CONCERT

Cette fois, plus aucun doute. Adele fait partie du clan des stars mariées. Actuellement en tournée en Australie, c'est à Brisbane que la chanteuse britannique a confirmé dimanche 5 mars qu'elle s'était unie à Simon Konecki.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3029 | Mercredi 8 mars 2017

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h45
Dohr	12h59
Asr	15h16
Maghreb	18h51
Icha	20h08

PROJET DE LOI CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

LES CANADIENS DIVISÉS

Au Canada, la motion M-103 contre l'islamophobie déposée il y quelques mois à la Chambre des communes (Parlement) suscite la polémique. Samedi dernier, plusieurs manifestations pour protester contre cette motion, mais aussi des contre-manifestations pour la soutenir, ont eu lieu dans plusieurs villes du pays, selon les médias locaux.

Dans la ville de Montréal, où une forte communauté musulmane, notamment algérienne; est établie, quelques centaines de personnes se sont rassemblées devant l'Hôtel de ville pour manifester contre le texte condamnant l'islamophobie.

Dans le même temps, plusieurs défenseurs de cette motion se sont réunis. Ces derniers étaient même plus nombreux, d'après *Radio Canada.* Un échange verbal tendu, marqué par des insultes entre les deux camps, s'en est suivi sous surveillance policière, selon la même source.

Pour les manifestants, qui ont répondu à l'appel lancé par la Coalition canadienne des citoyens inquiets (Canadian Coalition of Concerned Citizens [CCCC]), cette motion *"brime"* la liberté d'expression, en interdisant la critique de la religion musulmane plutôt que d'une autre.

De leur côté, les contre-manifestants ont dénoncé l'utilisation de cette manifestation comme *"prétexte par les groupes identitaires pour exprimer leur intolérance"*.

À Toronto, plus grande ville canadienne et capitale de la province de l'Ontario, les participants à la contre-manifestation étaient beaucoup plus nombreux que les manifestants (quelques dizaines). Malgré une grande présence policière, les deux groupes se sont livrés à *"une joute verbale"*. La police a procédé par la suite à quelques arrestations.

Dans la ville de Québec, où une attaque terroriste a ciblé un centre islamique fin janvier, la manifestation s'est déroulée sous haute surveillance policière. Les manifestants, une cinquantaine, étaient essentiellement issus des groupes d'extrême-droite comme La Meute et Alliance Storm.

Mais, c'est à Edmonton, capitale de la province de l'Alberta, où l'atmosphère était tendue. En effet, des heurts ont opposé les défenseurs et les détracteurs de la motion, obligeant la police à intervenir.

Débat houleux au Parlement

Bien avant les manifestations, ce texte a déclenché un vif débat au Parlement canadien. Soumis par la députée fédérale, Iqra Khalid, au mois de décembre 2016, le texte vise à *"condamner toutes les formes d'islamophobie"*, selon *La Presse.ca.*

Cependant, cette proposition ne suscite pas l'unanimité au sein du Parlement, notamment chez les députés du parti conservateur. À ce titre, la députée conservatrice, Kellie Leitch, est allée jusqu'à utiliser la photo de l'attentat terroriste perpétré par un sympathisant de Daech contre le Parlement canadien en octobre 2014 pour exprimer sa désapprobation, selon le *Journal de Montréal.*

En revanche, plusieurs députés, notamment libéraux, ainsi que des ministres ont soutenu cette proposition surtout après l'attaque terroriste dont a fait l'objet la communauté musulmane à Québec. Selon la ministre du Patrimoine, Mélanie Joly, le gouvernement canadien (libéraux), présidé par le Premier ministre, Justin Trudeau, appuiera *"sans réserve"* les démarches de la députée Khalid, toujours selon *le Journal de Montréal*.

Depuis le dépôt de la motion, la sécurité de la députée Iqra Khalid a été renforcée après avoir reçu *"50.000 messages haineux, islamophobes, racistes et misogynes"*, selon *Radio Canada.* Le projet de loi contesté appelle le gouvernement à *"reconnaître qu'il faille endiguer le climat de haine et de peur qui s'installe dans la population et condamner l'islamophobie et toutes les formes de racisme et de discrimination religieuse systémique"*, selon le même média.

ÉLECTROCUTÉE EN PLEINE INTERVENTION CHIRURGICALE À TIPAZA

UNE CHIRURGIENNE RÉANIMÉE D'URGENCE

L'hôpital Mère et Enfant Tidjani- Haddam de Tipaza a connu avant-hier lundi un incident qui aurait pu tourner au drame.

En effet, une chirurgienne qui intervenait pour une appendicectomie sur un enfant de 12 ans a été électrocutée par un bistouri électrique, pendant qu'elle tentait d'empêcher une hémorragie interne. La chirurgienne, ayant subi un choc électrique, a perdu connaissance et a dû être réanimée d'urgence.

Une deuxième chirurgienne, qui assistait la première, a, fort heureusement, menée l'appendicectomie avec réussite, pendant que sa consœur se faisait réanimer. Contacté par nos soins, le directeur de la santé de la wilaya de Tipaza affirme qu'une enquête interne a été ouverte, alors que le bistouri électrique a été retiré.

R. N.

GROUPE AMÉRICAIN HYATT

UN HÔTEL À L'AÉROPORT D'ALGER

Le premier hôtel du Groupe américain Hyatt ouvrira ses portes fin 2018, en Algérie, en partenariat avec la société d'investissement hôtelière EPE SPA, a indiqué ce groupe dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'hôtel sera installé en face d'un terminal de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger.

Les travaux de construction seront assurés par la Société d'Investissement hôtelière EPE SPA, dont le portfolio comporte notamment la construction du Centre International des Conférences et l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration.

L'établissement qui s'étend sur 460 m² de surface, incluant un espace vert, des zones de repos, ainsi qu'un large hall avec un restaurant ouvert 24h/24, comptera 326 chambres et offrira un service luxueux à ses clients, principalement les voyageurs qui affluent à l'aéroport.

L'installation de la prestigieuse chaîne hôtelière vient dans le cadre de son expansion entamée en Afrique, après avoir inauguré avec succès deux de ses établissements au Maroc et en Tanzanie.

EX-JOUEUR DU MOB

TOUATI DÉCÈDE DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Youcef Touati, qui a fait un bref passage dans les rangs du MOB où il a joué la finale de la CAF la saison écoulée, est mort, hier lundi, dans un accident en France.

Touati, âgé de 27 ans et père de deux enfants, se trouvait dans un véhicule, en compagnie de proches, en stationnement sur une bande d'arrêt d'urgence sur l'autoroute A1 dans le sens Lille-Paris à hauteur de Senlis. Il y aurait eu collision entre sa voiture et un minibus dans lequel se trouvait l'équipe de tournée de Jenifer et la chanteuse elle-même. Grièvement blessé Youcef Touati a été évacué vers l'hôpital de Beaujon Clichy où il rendra l'âme avant même d'être opéré.

PRÉSIDENCE DE LA FAF

MOHAMED RAOURAOUA NE SERA PAS CANDIDAT

Le mythique et controversé président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, ne briguera pas un nouveau mandat à la tête de la fédération, a t on appris de source sûre.

En effet, Raouraoua, sous le feu des critiques, a finalement renoncé à se présenter à sa propre succession, affirme notre source. A cet effet, c'est Kheireddine Zetchi, président du Paradou Athletic Club, qui a de très fortes chances d'être le prochain président de la FAF. Selon nos sources, Zetchi jouit du soutien d'importantes figures sportives nationales, le plaçant ainsi en pole position pour s'installer à la tête de la Faf.